Royaume du Maroc





MONOGRAPHIE PRÉFECTORALE DE TANGER



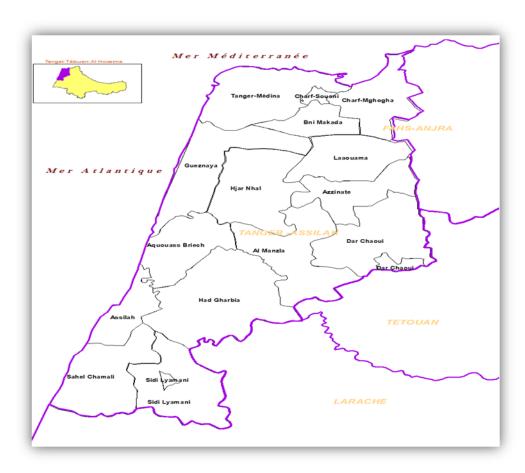
Mai 2017

ROYAUME DU MAROC



DIRECTION REGIONALE DE TANGER-TETOUAN- AL HOUCEIMA

MONOGRAPHIE PRÉFECTORALE DE TANGER



Sommaire

Intro	oduction	13
Part	ie I: Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population	
1.	Découpage administratif	17
	Milieu Naturel	
2.1.	Relief	19
2.2.	Climat	19
2.3.	Ressources en eau	19
3.	Les caractéristiques démographiques de la population	20
3.1.	Accroissement démographique et répartition spatiale de la population	20
3.2.	Population selon le sexe et l'âge	21
3.3.	Statut matrimonial de la population	25
3.4.	Fécondité	29
3.5.	Projection de la population	31
4.	Conditions d'habitation	32
4.1.	Caractéristiques des chefs de ménage	32
4.2.	Conditions d'habitation des ménages	36
	4.2.1. Type d'habitat	36
	4.2.2. Ancienneté du logement	37
	4.2.3. Statut d'occupation	37
	4.2.4. Occupation des logements	38
	4.2.5. Equipement des logements	39
	4.2.6. Mode d'évacuation des eaux usées	42
	4.2.7. Autres équipements	42
	4.2.8. Distance à la route goudronnée	4 3
5.	Pauvreté et vulnérabilité	44
5.1.	Taux de Pauvreté	44
5.2.	Taux de Vulnérabilité	44
6.	Emploi	46
6.1.	Taux d'activité	46
6.2.	Taux de chômage	46
6.3.	Taux de sous-emploi	47
7	Prix à la consommation	48

Partie II: Principaux Secteurs Economiques

8.	Agriculture et pêche	53
8.1.	Les ressources en terre	53
8.2.	Les productions végétales	54
	8.2.1. La céréaliculture	54
	8.2.2. Les légumineuses	54
	8.2.3. Les cultures maraichères et fourragères	55
	8.2.4. Arboriculture fruitière	55
8.3.	Les productions animales.	56
8.4.	Pêche	56
9.	Industrie de Transformation.	57
9.1.	Zones industrielles	57
	9.1.1. Zone Industrielle de Mghogha AZIT	57
	9.1.2. Zone industrielle de Gzenaya:	57
	9.1.3. Zone industrielle Al Majd:	57
	9.1.4. Tanger Free Zone TFZ	58
9.2.	Activité industrielle	58
10.	Tourisme	60
10.1	1. Structures d'accueil	60
10.2	2. Fréquentation hôtelière	61
10.3	3. Indicateurs de l'activité touristique	61
11.	Transport	63
11.1	1. Transports routiers	63
	11.1.1. Réseau routier	63
	11.1.2. Projets routiers	64
	11.1.3. Quelques aspects du transport routier	64
11.2	2. Transport aérien	65
11.3	3. Transport ferroviaire	65
12.	Energie	66
12.1	l. Electricité	66
12.2	2. Produits pétroliers	67
13.	Eau	68

13.1.	Infrastructure hydraulique	68
13.2.	Eau potable	69
14. R	éseau bancaire	70
Parti	e III: Secteurs Sociaux	
15. L	es caractéristiques de l'éducation	73
15.1.	L'aptitude à lire et à écrire	73
15.2.	Scolarisation	75
	15.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans	75
	15.2.2.Niveau d'étude de la population	76
16. E	nseignement	77
16.1.	Enseignement préscolaire	77
16.2.	Enseignement primaire	79
16.3.	Enseignement secondaire collégial	81
16.4.	Enseignement secondaire qualifiant	83
17. E	nseignement supérieur et formation des cadres	86
17.1.	Universités	86
17.2.	Instituts supérieurs	89
18. F	ormation professionnelle	90
19. Sa	anté	93
19.1.	Infrastructure sanitaire	93
19.2.	Encadrement médical	94
19.3.	Encadrement paramédical	96
19.4.	Productions des établissements de santé	97
20. Je	eunesse et sports	99
20.1.	Cité des sports	101
21. E	ntraide nationale	102

Liste des tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif de la préfecture de Tanger-Assilah, 2015 17
Tableau 2: Population de la Préfecture de Tanger-Assilah aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence
Tableau 3 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges (%)21
Tableau 4: Répartition de la population de la Préfecture selon le groupe d'âges quinquennaux et le sexe
RGPH 2014
Tableau 5: Population de la préfecture de Tanger-Assilah selon les groupes d'âges fonctionnels aux
RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence24
Tableau 6: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et
2014 (en%)
Tableau 7: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et
2014 selon le milieu et le sexe
Tableau 8: Age moyen au premier mariage des habitants de la Préfecture aux RGPH de 2004 et 2014
selon le milieu de résidence et le sexe
Tableau 9: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture aux RGPH 2004 et 2014 selon le
sexe et le milieu de résidence
Tableau 10: Taux (en %0) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la
Préfecture selon le milieu de résidence29
Tableau 11: Répartition (en %) des chefs de ménage de la Préfecture selon le sexe et le milieu de
résidence aux RGPH 2004 et 201432
Tableau 12: Répartition (en %) des chefs de ménage de la Préfecture selon les grands groupes d'âges et
le sexe aux RGPH 2004 et 2014
Tableau 13: Répartition (en %) des chefs de ménage de la Préfecture selon l'état matrimonial et le sexe
aux RGPH 2004 et 2014
Tableau 14: Répartition (en %) des chefs de ménage de la Préfecture selon le niveau scolaire et le milieu
de résidence aux RGPH 2004 et 201434
Ta bleau 15: Taux d'analphabétisme des chefs de ménage de la Préfecture selon le sexe et le milieu de
résidence aux RGPH 2004 et 2014 (en %)
Tableau 16: Répartition des chefs de ménage de la préfecture selon le type d'activité et le sexe aux
RGPH 2004 et 2014(en %)
Tableau 17: Répartition en (%) des ménages de la Préfecture selon le type d'habitat et le milieu de
résidence aux RGPH 2004 et 2014
Tableau 18: Répartition (en %) des ménages de la Préfecture selon l'ancienneté du logement et le milieu
de résidence au RGPH 2014
Tableau 19: Répartition (en %) des ménages de la Préfecture selon le statut d'occupation et le milieu de
résidence aux RGPH 2004 et 2014
Tableau 20: Répartition (en %) des ménages de la Préfecture selon le nombre de pièces habitées et le
milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Tableau 21: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la Préfecture selon	le
milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	. 39
Tableau 22: Proportion des ménages de la Préfecture selon les équipements de base de leur logement	
par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	. 40
Tableau 23: Proportion des ménages de la Préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau publ	ic
de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH	
2004 et 2014	. 40
Tableau 24: Proportion des ménages de la Préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau publ	ic
de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au	
RGPH 2014	. 41
Tableau 25: Proportion des ménages de la Préfecture selon la distance entre le logement et le point d'e	eau
le plus proche au RGPH 2014	. 41
Tableau 26: Proportion des ménages de la Préfecture selon la durée pour atteindre la source d'eau la	
plus proche au RGPH 2014	. 42
Tableau 27: Proportion des ménages de la Préfecture selon le mode d'évacuation des eaux usées par	
milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	. 42
Tableau 28: Pourcentage des ménages de la Préfecture dotés de certains équipements domestiques pa	ır
milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	. 43
Tableau 29: Distance des ménages ruraux à la route goudronnée au RGPH 2014	. 43
Tableau 30 : Taux d'activité (en %), année 2015	. 46
Tableau 31 : Taux de chômage (en %), année 2015	. 47
Tableau 32 : Taux de sous-emploi, année 2015	. 47
Tableau 33 : Variation (%) de l'indice des prix à la consommation (IPC) par divisions de produits entre	e
2014-2015	. 49
Tableau 34 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, préfecture de Tanger-Assilah, anr	née
2015	. 53
Tableau 35 : Les cultures céréalières, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2015-2016	. 54
Tableau 36 : Culture des légumineuses, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2015-2016	. 54
Tableau 37 : Cultures maraichères, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2015-2016	. 55
Tableau 38 : Plantation arboricoles, Wilaya de Tanger, campagne 2013-14	. 56
Tableau 39 : grandeurs économiques par grands secteurs, Préfecture de Tanger-Assilah, année 2013,	
(Valeurs en milliers DH)	. 59
Tableau 40: Capacité des établissements classés, Préfecture de Tanger au 31/12/2015	. 60
. Tableau 41: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Préfecture de Tanger-Assilah, au 31/12/2015	. 61
Tableau 42 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes et la catégor	ie
de l'hôtel, Préfecture de Tanger-Assilah, année 2015	. 61
Tableau 43: Taux d'occupation (en %) selon la catégorie d'hôtels classés, année2015	. 62
Tableau 44 : Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés, année 2015	. 62
Tableau 45 : Réseau routier classé (en km), Préfecture de Tanger-Assilah, année 2015	. 63
Tableau 46 : Densité routière spatiale et sociale, année 2015	. 64
Tableau 47 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Ibn Batouta	. 65
Tableau 48 : Indicateurs d'électricité, préfecture de Tanger-Assilah, année 2013	. 66
Tableau 49 : Nombre d'abonnés par type de tension, Amendis , 2013	. 67
Tableau 50 : Barrages de la Préfecture de Tanger-Assilah	. 68

Tableau 51: Implantation bancaire à la préfecture de Tanger-Assilah, 31/12/215	70
Tableau 52 : Dépôts et crédits bancaires, Wilaya de Tanger,31/12/2015(en 1000 DH)	70
Tableau 53: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le	
milieu de résidence	73
Tableau 54: Taux d'analphabétisme aux RGPH 2004 et 2014 selon les grands groupes d'âges et le sexo	e . 74
Tableau 55: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon	les
langues lues et écrites et le sexe	74
Tableau 56: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence	75
Tableau 57: Population de la préfecture de Tanger-Assilah âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'é	tude
et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 (en %)	76
Tableau 58 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement préscolaire par milieu, Préfecture de	•
Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016	77
Tableau 59 : Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire par milieu, Préfecture de Tanger-	
Assilah, année scolaire 2015-2016	78
Tableau 60 : Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire par milieu, Préfecture de Tang	ger-
Assilah, année scolaire 2015-2016	78
Tableau 61 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu, Préfecture de	
Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016	79
Tableau 62 : Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire par milie	u,
Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016	80
Tableau 63 : Personnel enseignant par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-201	6.80
Tableau 64 : Bénéficiaires du transport et fournitures scolaires, Préfecture de Tanger-Assilah, année	•
scolaire 2015-2016	81
Tableau 65 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire	
collégial par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016	81
Tableau 66 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, Préfecture	de
Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016	82
Tableau 67 : Bénéficiaires des cantines scolaires, des internats, des bourses et des fournitures scolair	es,
Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016	83
Tableau 68: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire	
qualifiant par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016	83
Tableau 69 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Préfecture	
Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016	84
Tableau 70 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu et par	
branche, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016	85
Tableau 71 : Bénéficiaires des internats et des bourses, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire	
2015-2016	85
Tableau 72 : Capacité d'accueil exprimée en places physiques par établissement, année universitaire	:S
2014-2015	86
Tableau 73 : Etudiants par établissement, année universitaires 2014-2015	87
Tableau 74 : Etudiants par établissement et par cycle d'enseignement, année universitaires 2014-2015	5 88
Tableau 75 : Etudiants et Lauréats des instituts supérieurs, préfecture de Tanger-Assilah, année	
universitaires 2014-2015	89

Tableau 76 : Etablissements de la formation professionnelle, Wilaya de Tanger, année scolaire 2014-	
2015	. 90
Tableau 77 : Effectif des stagiaires par secteur et département formateur, Wilaya de Tanger, année	
scolaire 2014-15	. 91
Tableau 78 : Effectif des stagiaires par secteur et par filières de formation ; Wilaya de Tanger, année	
scolaire 2014-15	. 92
Tableau 79 : Hôpitaux publics de la préfecture de Tanger, 2015	. 93
Tableau 80 : Centres de santé par commune et arrondissement de la préfecture Tanger-Assilah,2015	. 94
Tableau 81 : Répartition des médecins par spécialité et par secteur, 2015	. 95
Tableau 82 : Personnel paramédical public, 2015	. 96
Tableau 83 : Couverture sanitaire par commune rurale, 2015	. 96
Tableau 84: Activités du programme national d'immunisation, Préfecture de Tanger-Asilah, 2015	. 97
Tableau 85 : Activités du programme national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement,	
Province de Tanger, 2015	. 98
Tableau 86 : Installations sportives, préfecture de Tanger-Assilah, année 2015	. 99
Tableau 87 : Clubs sportifs selon la fédération, préfecture de Tanger-Assilah, année 2015	100
Tableau 88 : Etablissements de la jeunesse et des sports, préfecture de Tanger-Assilah, année2015	101
Tableau 89 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2015	102

Introduction

Cette monographie se veut de présenter la préfecture de Tanger-Assilah à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi qu'à travers les principaux secteurs économiques et sociaux.

Ainsi, d'une superficie de 863 km², la préfecture de Tanger-Assilah est située à l'extrême nord-ouest du Royaume, et limitée au nord par la mer méditerranée à l'ouest par la mer Atlantique, au sud par la province de Larache, et à l'est par les provinces de Fahs-Anjra et Tétouan.

Selon le dernier découpage administratif, la préfecture de Tanger-Assilah se compose de 3 municipalités d'un cercle rural regroupant 5 caïdats et 9 communes rurales.

La population de la préfecture de Tanger-Assilah s'est établie, d'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, à 1 065 601 habitants, représentant 30% de la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 3,1% de la population nationale. Elle a ainsi enregistré un accroissement annuel moyen de 3,08% par rapport à 2004, contre 1,49% au niveau régional et 1,25% au niveau national. Le taux d'urbanisation préfectoral a été de 94,3% contre 59,9% à l'échelle régionale et 60,4% à l'échelle nationale.

En matière d'emploi, le taux d'activité préfectoral s'est établi, en 2015, à 39,5% contre 47,4% au niveau national. Quant au taux de chômage, il y a été de 11% cette même année contre 9,7% pour l'ensemble du Maroc.

La topographie accidentée et tourmentée du relief préfectoral, l'étroitesse des plaines, ainsi que le faible niveau de mécanisation, d'irrigation et d'utilisation de semences sélectionnés sont autant de facteurs qui ont conditionné le développement de l'agriculture à l'échelle préfectorale, en favorisant l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante des aléas climatiques. Ainsi, la superficie agricole utile s'est élevée, en 2015, à 57 015 ha. Les cultures céréalières sont les plus prépondérantes avec 30% de la SAU et une production de 180 300 quintaux.

N'empêche que d'autre part, qu'en 2014, les forêts de la préfecture, ont atteint une superficie de reboisement de 16 263 ha favorisant ainsi le maintien de l'équilibre écologique du métropole et un lieu de détente de sa population.

La pêche joue aussi un rôle important dans l'économie préfectorale avec un tonnage de 13 milles tonnes en 2014 pour une valeur de 226 millions de dirhams.

L'activité industrielle a concerné370 unités en 2013 pour un effectif de 79 771 emplois permanents. Cette activité a généré une production de 2,4 milliards de dirhams, pour un chiffre d'affaire de 24milliards de dirhams et une valeur ajoutée de 6,6 milliard de dirhams.

Sur le plan touristique, La situation privilégiée de la préfecture, son relief diversifié unissant plages et forêts, ainsi que son climat et son enracinement dans l'histoire, sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. Ainsi, la préfecture abrite 82 établissements hôteliers pour une capacité litière de 10036 lits, ayant enregistré 904 337 nuitées durant l'année 2015. Toutefois, ce tourisme reste marqué par son caractère saisonnier durant la saison estivale.

La préfecture de Tanger-Assilah dispose aussi d'infrastructures de transport importantes, dotée d'une connexion ferroviaire dernière génération ligne à grande vitesse LGV qui sera opérationnelle fin 2017 va relier Tanger à Casablanca en 2H 10 seulement, à côté d'une voie classique d'une longueur de 320Km. Aussi Tanger est reliée par autoroute aux plus grandes métropoles du Royaume, sans oublier les voies express Tanger-Tétouan et Tanger- Fnideq qui ont certainement contribué à soulager le trafic entre ces villes surtout aux vacances d'été. De ce fait, le réseau routier préfectoral totalise, en 2015, un linéaire de 289,1 km dont 98%revêtus. Au niveau du transport aérien, le terminal Tanger Ibn-Batouta complètement rénové, a permis le transit de 830 109 voyageurs en 2015. Quant au transport maritime transité essentiellement par le port Tanger Med, ce dernier a permis en 2014 le trafic de 425 milles de tonnes de marchandises et de plus de 2 millions de passagers avec une croissance de 7% par rapport à 2013

Sur le plan énergétique, la préfecture de Tanger-Assilah abrite une centrale thermique d'une puissance de 388 millions de Kwh, ayant produit 2 663,1 millions de Kwh en 2013.

En ce qui concerne l'eau, la préfecture compte cinq barrages, trois stations de traitement et seize stations de pompage. Ainsi, la production d'eau potable s'est chiffrée à 163 millions de m³ en 2013.

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire préfectorale a compté, durant l'année scolaire 2015-2016, 618 établissements préscolaires, 259 écoles primaires et 68 unités

satellitaires, alors que l'enseignement secondaire collégial compte 96 établissements pour 54 739 élèves dont 50 % sont des filles.

La préfecture de Tanger-Assilah abrite aussi 5établissements de l'enseignement supérieur relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi, atteignant une capacité d'accueil de 19 453 places physiques, ayant accueilli 26 910 étudiants durant l'année universitaire 2014-2015.

Dernièrement, les formations sanitaires de la préfecture consistent en 6 hôpitaux, 14 centres de santé ruraux communaux et 20 centres de santé urbains. La capacité litière des hôpitaux publics se chiffrant à 656 lits en 2015.

Partie I:

Milieu naturel, découpage administratif et population

1. Découpage administratif

Considérée comme la plus importante préfecture de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, nouvellement reconstituée, la préfecture de Tanger-Assilah s'étale à côté des 8 provinces /préfectures qui composent cette région, à savoir la préfecture de M'diq-Fnideq, et les provinces de Fahs-Anjra, Larache, Chefchaouen, Ouezzane, Al Hoceima et Tétouan.

Suite aux changements touchant son territoire, la préfecture de Tanger-Assilah s'est consolidée en 2010 sur un découpage administratif formé de 3 municipalités dont celle de Tanger subdivisée en 4 Arrondissements dans le cadre de l'unité de la ville, et de 9 communes rurales. A noter que des changements intra communales ont enregistrées pour permettre les extensions des communes urbaines aux détriments de celles rurales dans le but de valoriser le tissus urbain qui ne cesse de s'élargir et atténuer les attentes des responsables locaux qui voient en ce métropolisation , une ascension bénéfique pour atteindre l'émergence accentuée de cette province au niveau urbanistique et économique.

Actuellement, la préfecture de Tanger-Assilah s'étend sur une superficie de 863Km², et est constituée de trois municipalités et d'un cercle rural divisé en 5caïdatscontenant9 communes rurales réparties comme suit :

Tableau 1 : Découpage administratif de la préfecture de Tanger-Assilah, 2015

Cercles	Caidats	Communes
		Assilah (Mun)
		BniMakda (Ar)
		Charf-Mghogha (Ar)
		CharfSouani (Ar)
		Gueznaya (Mun)
		Tanger Medina (Ar)
	Boukhalef	HjarNhal
	Dar Chaoui	Dar Chaoui
		Al Manzla
	Laaouama	Laaouama
Assilah		Sebt Azzinate
	Gharbia	Aquass Briech
	<u> </u>	Had Gharbia
	Sidi Lyamani	Sahel Chamali
	-	Sidi Lyamani

Source : Annuaire Statistique Régional

2. Milieu Naturel

2.1. Relief

Située à l'extrémité nord du pays, la préfecture de Tanger- Assilah se localise sur la partie extrême nord-ouest de la chaîne rifaine. Prise entre le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, cette zone se présente comme l'hinterland naturel de la préfecture. Elle coïncide approximativement avec le bassin de l'Oued Mharhar.

Géologiquement, c'est une unité numidienne par ses contreforts Nord-Occidentaux. Elle est complétée par les plaines alluviales du quaternaire. Ce substrat géologique a produit un milieu aux collines douces et aux fonds de vallée recouverts d'alluvions.

Néanmoins, c'est une zone dominée par la culture des céréales, plus ou moins intensive, qui substitué la végétation naturelle mais où l'on trouve encore des résidus : La Forêt Diplomatique, par exemple, agrandie par des reboisements postérieurs, ainsi que le mont d' ElManzla.

2.2. Climat

La préfecture de Tanger- Assilah est caractérisée par un climat méditerranéen tempéré chaud avec été sec par l'influence océanique, présentant quatre saisons bien marquées : hiver doux et humide, été tiède et sec, inter-saisons modérément pluvieuses et le souffle du chergui. Sur l'année, la température moyenne à Tanger est de 17.8°C et les précipitations sont en moyenne comprises entre 700 et 1 000 mm par an. Il est à signaler, l'importance des précipitations occultes (brouillard, brume, rosée) adoucissent le climat en dehors de la saison humide.

2.3. Ressources en eau

Du point de vue hydraulique, la préfecture de Tanger-Assilah est traversée par plusieurs oueds. Parmi les principaux cours d'eau on trouve: Oued Ayacha, Oued M'harhar, Oued Boukhaléf, Oued Lahachef, Oued Ksar Sghir et Oued Alyane. Les apports ont de l'ordre de 500 millions m3/an. Les principaux barrages sont ceux d'Ibn Battouta avec une capacité de 34 millions m3 et le 9 Avril 1947 avec une capacité de 300 millions m3. Quant à l'eau souterraine, la nappe fondamentale est celle de Charf El Akab qui avec une réserve totale évaluée à 25 millions de m3 constitue un authentique réservoir naturel.

3. Les caractéristiques démographiques de la population

3.1. Accroissement démographique et répartition spatiale de la population

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2014 (RGPH), 1 065 601 habitants1 ont été recensés au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah contre 762 583 habitants au RGPH 2004, soit un accroissement global de 39,7%.

La répartition de cette population selon le milieu de résidence dénote la prédominance de la population urbaine dont le poids a culminé à 94,3%. Un taux d'urbanisation qui reste légèrement supérieur à celui enregistré en 2004, puisque le taux en question était de 92,6%, et largement supérieur à celui enregistré en 2014 pour la région toute entière, où le poids de la population urbaine s'est élevé tout au plus à 60,4%.

Tableau 2: Population de la Préfecture de Tanger-Assilah aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	2004	2014	TAAM ² (%)
Urbain	728 888	1 005 041	3,3%
Rural	58073	60 560	0,4%
Ensemble	786 961	1 065 601	3,1%
Taux d'urbanisation	92,6%	94,3%	-

En termes d'accroissement annuel moyen, la population de la préfecture s'est accrue au rythme de 3,1% durant la période intercensitaire étudiée (2004-2014). Une progression qui reste relativement plus forte que celle constatée au niveau de l'ensemble de la région (1,5%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine de la préfecture a progressé de 3,3% par an, au moment où la population rurale a connu presque une stagnation puisque son taux d'accroissement n'a pas dépassé 0.4 % par an. Alors qu'au niveau régional, les populations urbaine et rurale se sont accrues au rythme annuel de 2,4% et 0,2% respectivement.

¹Il s'agit de la population légale

²Taux d'Accroissement Annuel Moyen

3.2. Population selon le sexe et l'âge

La population de la préfecture de Tanger-Assilah est constituée de presque autant d'hommes que de femmes puisque 51 % de l'ensemble de la population est de sexe masculin. Autrement dit, on y compte près de 104 hommes pour 100 femmes contre environ 103 hommes pour 100 femmes dans la région.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement en passant d'un milieu de résidence à l'autre. En effet, si ce rapport confirme la prédominance du sexe masculin en milieu rural en s'établissant à environ 108 hommes pour 100 femmes, il n'est que de 103 hommes pour 100 femmes en milieu urbain.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 26,4% des habitants de la préfecture ont moins de 15 ans, 65,7% de cette population ont un âge qui varie entre 15 et 59 ans et 7,9% ont 60 ans et plus.

Tableau 3 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges (%)

Groupes d'âges	Ŭ	ger-Tétouan-Al eima	Préfecture de Tanger-Assilah		
	RGPH 2004	RGPH 2014	RGPH 2004	RGPH 2014	
00 - 14 ans	33,2	28,2	29,6	26,4	
15 - 59 ans	59,1	63,4	63,0	65,7	
60 ans et +	7,7	8,4	7,4	7,9	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate une augmentation de la proportion en âge d'activité aux dépens principalement, de la tranche de la population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la dernière période intercensitaire 2004-2014.

Ce changement relatif est constaté également en comparant ces proportions en question, à celles relevées dans la région en 2004, où le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans se sont établis à 28,2% et à 63,4% respectivement.

Caractéristiques Démographiques de la Population

Tableau 4: Répartition de la population de la Préfecture selon le groupe d'âges quinquennaux et le sexe RGPH 2014

Groupes d'âges		Effectifs			Fréquences (%)		
Groupes a ages	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
		Groupes qu	uinquennaux d'âș	ges			
00 - 4 ans	54	52	106 796	5,2	4,9	10,1	
	644	152					
05 - 9 ans	44	42	87 616	4,2	4,0	8,3	
	945	671					
10 - 14 ans	43	41	85 478	4,1	3,9	8,1	
4F 40	712 44	766 44	00.447	4.2	4.3		
15 - 19 ans	199		88 447	4,2	4,2	8,3	
00 04	55	248 53	109 466	E 3	F 1	40.2	
20 - 24 ans	713	753	109 400	5,3	5,1	10,3	
25 - 29 ans	57	54	112 640	5,5	5,2	10,6	
25 - 29 alls	958	682	112 040	3,3	3,2	10,0	
30 - 34 ans	49	46	95 739	4,6	4,4	9,0	
50 - 54 alis	243	496	73.737	1,0	', '	7,0	
35 - 39 ans	39	39	79 332	3,7	3,7	7,5	
00 09 un	715	617		-,-	-,-	.,-	
40 - 44 ans	34	33	67 261	3,2	3,1	6,3	
10 11 4110	155	106		,	,	,	
45 - 49 ans	27	27	54 457	2,6	2,6	5,1	
	131	326					
50 - 54 ans	25	25	51 423	2,4	2,4	4,9	
	873	550					
55 - 59 ans	19	18	37 997	1,9	1,7	3,6	
	900	097					
60 - 64 ans	16	14	30 179	1,5	1,3	2,8	
	051	128					
65 - 69 ans	9 001	8	17 624	0,8	0,8	1,7	
		623 7					
70 - 74 ans	7 503		15 163	0,7	0,7	1,4	
==	10	660	20 / 42	4.0	4.0	4.0	
75 ans et +	537	105	20 642	1,0	1,0	1,9	
NT 14 -14	0	105	1	0,0	0,0	0,0	
Non déclaré	0	ı	ı	0,0	0,0	0,0	
		Grands	groupes d'âges				
00 - 14 ans	143	136	279 890	13,5	12,9	26,4	
J. LI MILO	301	589		-,-	,	3,1	
15 - 59 ans	353	342	696 762	33,4	32,3	65,7	
	887	875					
60 ans et +	43	40	83 608	4,1	3,8	7,9	
	092	516					
Non déclaré	0	1	1	0,0	0,0	0,0	
Total	540	519	1 060 261	51,0	49,	100	
	280	981			0		

Le tableau 3 qui présente pour 2014 ces proportions selon le sexe permet d'apprécier la répartition de la population de la préfecture selon les groupes d'âges

quinquennaux. La pyramide des âges qui en donne l'illustration, met en relief ainsi qu'il a été constaté, l'effet de changement du comportement procréatif de la population de la préfecture.

En effet, avec une base rétrécie et un élargissement au niveau des âges variant entre 25 et 39 ans, il y a lieu de conclure à un vieillissement de la population à moyen terme qui s'accompagnerait d'une pression croissante sur le marché de l'emploi et une réduction du poids de la population en âge de scolarisation.

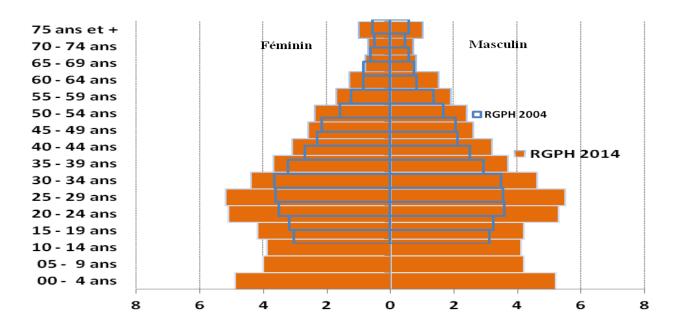


Figure 1: Pyramide des âges de la population de la préfecture de Tanger-Asilah aux RGPH 2004 et

Toutefois, il convient de noter que ce changement n'est pas spécifique à la région, mais un phénomène d'envergure national observé depuis les années 60 sous l'impact de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais, l'augmentation du poids de la population en âge d'activité pourrait résulter aussi de la migration vers la région, des personnes en âge actif.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi etc.

Toutefois, il convient de noter que ce changement n'est pas spécifique à la préfecture, mais un phénomène d'envergure national observé depuis les années 60 sous

l'impact de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais, l'augmentation du poids de la population en âge d'activité pourrait résulter aussi de la migration sélective vers la préfecture des personnes en âge actif.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi...etc.

En effet, si la connaissance de l'effectif de la population en âge d'activité (15-59 ans) est une donnée requise par les décideurs dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que la connaissance des effectifs de la population qualifiée de vulnérable est d'une grande importance pour les acteurs dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agit en particulier de la population en âge scolaire (7-18 ans), de la population du troisième âge (60 ans et plus) et de la population féminine en âge de procréation (15-49 ans).

Tableau 5: Population de la préfecture de Tanger-Assilah selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence

Groupes d'âges fonctionnels	RGPH 2004				RGPH 2014		
Groupes a ages ronenormeis	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
âge préscolaire (5-6 ans)	26961	2464	29425	35175	2333	37508	
âge scolaire (7-18 ans)	180078	17234	197312	191496	13257	204753	
âge d'activité (15-59 ans)	457247	35317	492564	660444	36318	696762	
3 ^{ème} âge (60 ans et plus)	52976	5347	58323	77640	5969	83609	
âge fécond (15-49 ans)	209408	15404	224812	284186	15042	299228	

S'agissant de la population en âge préscolaire, à dominance urbaine, comme le sont d'ailleurs l'ensemble des effectifs de la population de la préfecture en raison de son très fort taux d'urbanisation, elle s'élève à près de 38 mille enfants, ce qui représente 3,6% de la population totale.

La population en âge scolaire, constituant le dénominateur pour le calcul du taux de scolarisation, s'élève à environ 205 mille enfants, soit un effectif plus important que celui du contingent d'enfants en attente d'être scolarisés.

La population en âge d'activité s'élève à près de 697 mille habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la préfecture près de 363,5 mille habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première estime un rapport de dépendance à près de 52,2%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison de l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, a atteint dans la préfecture le chiffre de 83,6 mille habitants, dont 92,8% résident dans le milieu urbain.

Quant au nombre de femmes en âge fécond, il s'élève à près de 300 mille, ce qui représente 57,5% de la population féminine de la préfecture.

3.3. Statut matrimonial de la population

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus montre une prédominance des personnes célibataires avec 55% de la population, les personnes mariées occupent le second ordre avec 40,3% de cette population. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles représentent 3,2% et 1,5% respectivement.

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des célibataires au détriment de celle des personnes mariées.

Tableau 6: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014 (en%)

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	49,1	38,6	43,8	59,2	50,6	55,0
Marié	49,4	49,9	49,7	39,5	41,2	40,3
Divorcé	0,7	2,8	1,7	0,7	2,3	1,5
Veuf	0,8	8,7	4,8	0,6	5,9	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires

est relativement plus importante que celle des femmes (59,2% contre 50,6%). Cet écart de plus de 9 points peut s'expliquer par un mariage plus tardif chez les hommes.

Il est constaté par ailleurs, que le veuvage sous l'impact de la surmortalité masculine concerne beaucoup moins les hommes (0,6%) que les femmes (5,9%). Aussi le remariage des veufs, plus ou moins aisé, expliquerait l'écart observé pour les divorcés des deux sexes : 0,7% chez les hommes contre 2,3% chez les femmes.

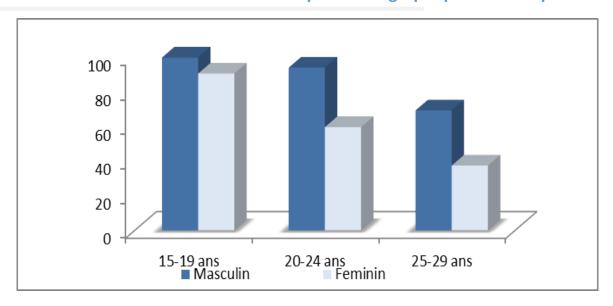
Le tableau 6, retraçant les proportions des célibataires âgées de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, confirme le fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, près de deux tiers des femmes âgées entre 25-29 ans en 2014 sont déjà mariées contre près d'un tiers des hommes du même groupe d'âges.

Par ailleurs, la nuptialité qui a connu une décélération pour les deux sexes durant la période intercensitaire 1994-2004, a entamé sa reprise durant la dernière décennie (2004-2014) en raison de recule de l'âge moyen de premier mariage pour les deux sexes. Aussi faut-t-il souligner que ce changement dans l'état de la nuptialité s'explique par l'élargissement dans la pyramide des âges des groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans pour lesquels le pourcentage des mariés devient de plus en plus important.

Tableau 7: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu et le sexe

Milieu et sexe		RGPH 2004			RGPH 2014	
	15-19ans	20-24ans	25-29ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans
Urbain						
- Masculin	99,4	94,9	73,9	99,7	93,9	69,2
- Féminin	93,0	69,6	47,6	90,5	59,6	37,4
- Total	96,2	82,0	60,1	95,1	77,1	53,7
Rural						
- Masculin	99,5	95,0	77,7	99,9	95,9	74,0
- Féminin	93,4	67,7	45,4	91,0	56,5	34,7
- Total	96,5	82,0	62,0	95,5	76,9	55,2
Ensemble		-				
- Masculin	99,5	94,9	74,1	99,7	94,0	69,4
- Féminin	93,0	69,5	47,4	90,5	59,5	37,2
- Total	96,2	82,0	60,2	95,1	77,1	53,8

Figure 2: Pourcentage des célibataires selon le groupe d'âge et le sexe, RGPH 2014



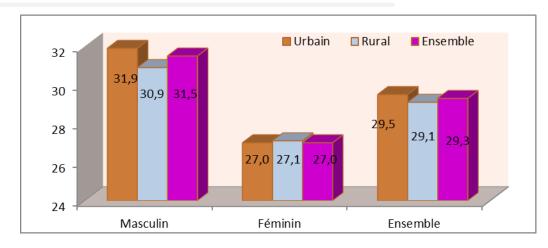
Le recul de l'âge moyen au premier mariage depuis le RGPH 2004, sous l'effet de plusieurs facteurs économiques et sociaux, est une manifestation de changement vis-à-vis de la nuptialité. C'est ainsi que, l'âge moyen à la première union des habitants de la préfecture est passé de 30,3 ans en 2004 à 29,3 ans en 2014. Cette tendance est observée au niveau des deux milieux de résidence, mais elle est un peu plus accentuée en milieu rural où cet âge est passé de 28,3 ans à 27 ans.

Tableau 8: Age moyen au premier mariage des habitants de la Préfecture aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu /sexe	RGPH 2004			RGPH 2014			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Urbain	32,4	28,4	30,3	31,6	27,1	29,4	
Rural	33,0	27,9	30,5	33,2	26,6	30,0	
Ensemble	32,5	28,3	30,3	31,7	27,1	29,4	

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 4 ans plus tard que les femmes. Cet écart qui était en 2004 presque de 5 ans en milieu rural est passé à 6,6 ans en 2014.

Figure 3: Age moyen au premier mariage des habitants de la préfecture en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

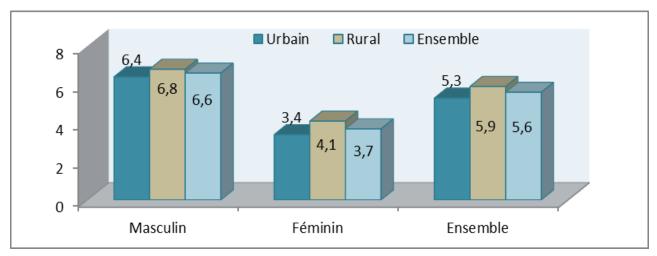


Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 93,8% de la population totale finit par se marier avant 55 ans. Ce taux est de l'ordre de 93,7% pour le milieu urbain contre 95% pour le milieu rural.

Tableau 9: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe		RGPH 200	4		RGPH 2014	
<i>Sene</i>	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	4,2	4,8	4,3	6.1	4,7	6,0
Féminin	3,3	2,6	3,2	6,5	5,3	6,5
Ensemble	3,8	3,7	3,8	6,3	5,0	6,2

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence



Toutefois, la comparaison des taux de célibat à 55 ans, permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré pour cet âge entre 2004 et 2014. En terme

chiffré, ce taux est passé de 3,8% à 6,2% pour l'ensemble de la population et de 3,2% à 6,5% pour les femmes.

Autrement dit, le célibat définitif est un phénomène urbain (6,3% en milieu urbain contre 5,0% en milieu rural) et concerne un peu plus les femmes que les hommes (6,5% contre 6,0%).Par comparaison à l'année 2004, le célibat définitif a connu une hausse dans son ensemble.

3.4. Fécondité

Autre phénomène démographique important, traité par le RGPH 2014, est la fécondité des femmes en âge de procréation lequel est saisi à travers les taux de fécondité général par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité estimant le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme mis au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la préfecture de Tanger-Assilah, cet indice s'élève à 2,2 enfants par femme, 2,2 enfants en milieu urbain et à 2,5 enfants en milieu rural, soit des niveaux de fécondité semblables à ceux enregistrés au niveau régional.

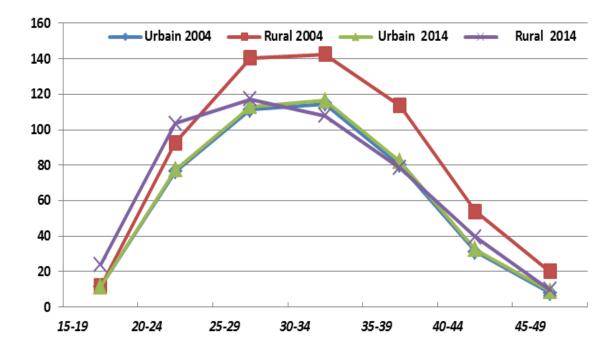
Tableau 10: Taux (en ‰) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la Préfecture selon le milieu de résidence

Groupes		RGPH 2004			RGPH 2014	
d'âges	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans						
	11,5	11,9	11,5	16,2	14,8	16,1
20-24 ans						
	76,3	92,7	77,4	81,1	103,3	82,2
25-29 ans						
	111,2	140,5	113,1	111,7	126,6	112,4
30-34 ans						
	114,5	142,4	116,3	106,9	130,8	108,0
35-39 ans						
	79,9	113,7	82,0	76,6	85,6	77,1
40-44 ans						
	31,1	53,9	32,6	34.6	40,4	34,9
45-49 ans						
	8,0	20,0	8,9	12,7	4,2	12,3
ISF						
	2,2	2,9	2,2	2,2	2,5	2,2

Comparés aux niveaux relevés lors du RGPH 2004, la fécondité de la préfecture aurait stagné pour l'ensemble et le milieu urbain sauf pour le milieu rural où l'indice synthétique de fécondité qui est passé de 2,9 enfants en 2004 à 2,5 enfants en 2014.

Aussi, faut- il signaler que cette baisse de la fécondité en milieu rural de la préfecture a touché les femmes de groupes d'âges variant entre 25 ans et 49 ans comme il en ressort de l'examen des taux de fécondité relevés respectivement en 2004 et en 2014 (Figure 5).

Figure 5: Taux de fécondité des femmes de la préfecture en milieu urbain et rural selon les RGPH de 2004 et 2014



Cette baisse significative de la fécondité au niveau rural s'inscrit dans la tendance observée au niveau national et s'explique d'une part par la réduction de la période de procréation, suite au recul de l'âge au premier mariage chez les femmes, et d'autre part à l'usage de plus en plus fréquent des méthodes contraceptives.

3.5. Projection de la population

Considérée parmi les douze premières provinces et préfectures les plus peuplées dans le Royaume selon le RGPH 2014, la préfecture de Tanger –Assilah a maintenu sa tendance démographique entre 2014,2020 et 2030, étant donné que les indicateurs externes agissant sur ce phénomène sont restés stables durant cette même période à savoir taux de mortalité, taux de natalité et migration.

En passant de 1 060737 habitant en 2014, cette population atteint 1 467 541 en l'an 2030, en gagnant ainsi plus de 400 milles personnes, l'équivalent d'une ville comme Al Hoceima.

Par milieu, les projections démographiques gagnent près de 400 milles personnes en urbain et près de 5 milles personnes en rural, étant donné que la préfecture connait une urbanisation élevée en passant de 94,3% en 2014 à 94,8% en 2020 et à 95,5% en 2030.

Tableau 11 : Projection de la préfecture de Tanger-Assilah 2014-2030

Préfecture	2014	2020	2030
Tanger-Assilah_Urbain	1 000 267	1 152 215	1 402 042
Tanger-Assilah_Rural	60 470	62 626	65 499
Tanger-Assilah Ensemble	1060737	1214841	1467541

Source : CERED

4. Conditions d'habitation

4.1. Caractéristiques des chefs de ménage

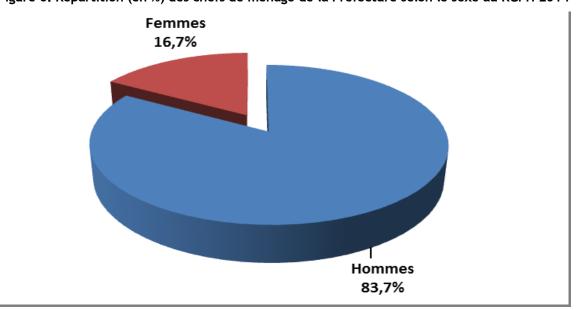
Selon les résultats du RGPH 2014, 83,3% des ménages sont dirigés par des hommes et 16,7% seulement par des femmes. Une prédominance masculine qui existe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural dans des proportions de l'ordre de 83% et de 88% respectivement.

Comparée aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate que la structure des ménages selon le sexe du chef de ménage n'a pratiquement pas changé durant la période intercensitaire.

Tableau 12: Répartition (en %) des chefs de ménage de la Préfecture selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

		2004		2014			
Sexe —	Urbain	Rural	Ensem ble	Urbain	Rural	Ensem ble	
Mascul	82,7	87,2	83,0	83,0	88,0	83,3	
Fémin	17,3	12,8	17,0	17,0	12,0	16,7	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Figure 6: Répartition (en %) des chefs de ménage de la Préfecture selon le sexe au RGPH 2014



Concernant la répartition selon l'âge, il y a lieu de noter que 39,8% des chefs de ménages dans la préfecture sont âgés de 50 ans et plus, et 35,3% sont âgés de 35-49 ans. Ceux ayant un âge relativement jeune (15-34 ans) ne représentent que 24,8%.

Selon le sexe, les femmes chefs de ménages âgées de 50 ans et plus représentent 53,6% et sont principalement des veuves comme en témoignent les données du tableau 23, alors que le maximum de chefs de ménages hommes sont âgés de 35-49 ans et sont à 88,8% des personnes mariées.

Tableau 13: Répartition (en %) des chefs de ménage de la Préfecture selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

	Groupe		2004		2014			
d'âges		Mascul in	Fémin in	Ensem ble	Mascul in	Fémi nin	Ense mble	
	15-24 ans	2,6	4,4	2,9	3,0	4,7	3,3	
	25-34 ans	19,1	15,4	18,5	22,6	16,2	21,5	
	35-49 ans	41,4	27,2	39,0	37,3	25,6	35,3	
plus	50 ans et	36,9	53,0	39,6	37,1	53,6	39,8	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100, 0	100, 0	

L'état matrimonial des chefs de ménages à l'échelle de la préfecture reste largement dominé par des personnes mariées, soit 76,7% des chefs de ménages, contre 11,7% seulement en état de célibat. Ceux en situation de désunion par veuvage ou par divorce représentent quant à eux 11,7% des chefs de ménages.

Le pourcentage des célibataires et des divorcés a augmenté, entre 2004 et 2014 de 25,8% et 18,6% respectivement aux dépens d'autres états matrimoniaux.

Tableau 14: Répartition (en %) des chefs de ménage de la Préfecture selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Etat Matrimonial		2004			2014	
Etat Matrinonial	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	7,7	17,1	9,3	9,2	23,7	11,7
Mariés	90,5	17,0	78,0	88,8	16,6	76,7
Divorcés	0,7	12,3	2,7	1,0	14,1	3,2
Veufs	1,1	53,5	10,0	1,0	45,6	8,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

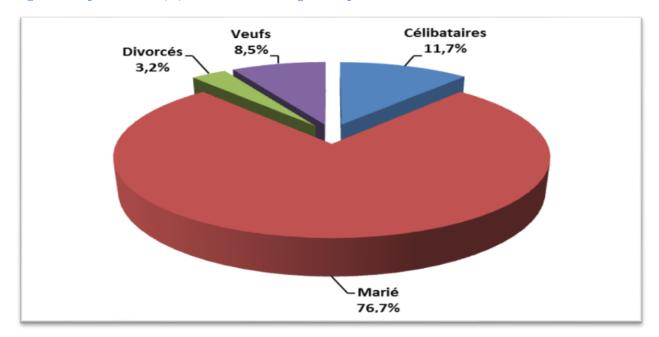


Figure 7: Répartition en (%) des chefs de ménage de la préfecture selon l'état matrimonial au RGPH 2014

Analysé selon le niveau scolaire, l'examen du tableau 24 fait ressortir que 26,3% des chefs de ménage n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire et 36,2% ont pu fréquenter tout au plus le préscolaire et le primaire. Ceux qui ont pu atteindre le niveau supérieur, relativement fréquents en milieu urbain, ne représentent que 11,1%.

Tableau 15: Répartition (en %) des chefs de ménage de la Préfecture selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Niveau		2004			2014	
scolaire	Urbain	Rural	Ense mble	Urbai n	Rural	Ense mble
Néant	35,4	62,5	37,2	25,0	53,7	26,3
Préscolaire	15,0	17,7	15,2	12,2	17,7	12,4
Primaire	20,9	12,9	20,3	24,1	19,0	23,8
Secondaire Collégial	9,4	3,4	9,0	14,1	5,8	13,7
Secondaire Qualifiant	10,4	2,4	9,8	13,1	2,6	12,6
Supérieur	8,9	1,1	8,4	11,6	1,2	11,1
Total	100,0	100, 0	100, 0	100, 0	100, 0	100,0

Ces proportions, bien évidemment, varient en fonction du milieu de résidence. Ainsi, 53,7% des chefs de ménages en milieu rural n'ont jamais fréquenté l'école et 19% en sont restés au niveau primaire. En milieu urbain, la situation est nettement meilleure.

Tableau 16: Taux d'analphabétisme des chefs de ménage de la Préfecture selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 (en %)

Sexe		2004			2014	
	Urb	R	Ens	Urb	R	Ens
Masculin	28,1	58,6	30,2	18,5	50,3	20,1
Féminin	66,3	94,6	67,8	51,7	92,0	53,1
Ensembl	34,7	63,2	36,6	24,1	55,	25,6

Corrélativement avec le niveau scolaire, 25,6% des chefs de ménage sont analphabètes. Cette proportion est de 20,1% chez les hommes mais beaucoup plus accentuée chez les femmes, soit 53,1%. Ces disparités de niveau d'instruction sont relevées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 17: Répartition des chefs de ménage de la préfecture selon le type d'activité et le sexe aux RGPH 2004 et 2014(en %)

Type d'activité –	2004			2014		
	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens
Actif	84,7	33,3	76,0	84,3	43,1	77,4
Inactif	15,3	66,7	24,0	15,7	56,9	22,6
Total	100, 0	100, 0	,0	100,0	100,0	100,0

Il y a lieu de noter enfin que selon le type d'activité, seuls 77,4% des chefs de ménages de la préfecture ont déclaré être actifs au moment du RGPH 2014. Cette moyenne cache bien des différences en passant d'un sexe à l'autre. En effet, au moment où 84,3% des chefs de ménage hommes sont actifs, 56,9% des femmes sont inactives.

Durant la période intercensitaire 2004-2014 la proportion des actifs dans la préfecture est passée de 76% à 77,4%, enregistrant une amélioration de 1,8%.

4.2. Conditions d'habitation des ménages

4.2.1. Type d'habitat

Il s'agit du type de logement occupé par le ménage à la date de référence du RGPH 2014. Le tableau 27, qui donne la répartition des ménages de la préfecture selon le type de logement occupé par milieu de résidence permet de constater que l'habitat de type marocain moderne attire 73,5% des ménages urbains, suivi par l'habitat de type appartement avec 17,4% des ménages. Quant aux villas et aux maisons marocaines traditionnelles, il n'y réside respectivement que 3,4% et 2,9% des ménages.

Tableau 18: Répartition en (%) des ménages de la Préfecture selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Type d'habitat		RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Villa, niveau de villa	2,3	0,2	2,2	3,4	1,2	3,3	
Appartement	11,7	0,0	10,9	17,4	-	16,5	
Marocaine traditionnelle	4,1	2,6	4,0	2,9	2,9	2,9	
Marocaine moderne	74,4	27,6	71,2	73,5	41,1	72,0	
Sommaire ou bidonville	3,6	5,7	3,8	1,4	0,9	1,4	
Habitat de type rural	1,4	62,4	5,6	0,2	53,2	2,8	
Autres	2,5	1,5	2,4	1,1	0,8	1,1	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

En d'autres termes, plus de 97% des ménages citadins de la préfecture logent dans des habitats à priori salubres et le reste des ménages habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparée à la situation relevée lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait baissé modestement, en passant de 7,5% à 2,7% au profit de l'habitat de type appartement et de l'habitat de type villa. La même tendance est observée pour l'habitat de type marocain traditionnel et de type marocain moderne dont le poids est passé respectivement de 4,1% à 2,9% et de 74,4% à 73,5% durant la période 2004-2014.

En milieu rural, 45,2% des ménages en 2014 logent dans des habitats à priori salubres, (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge dans sa majorité dans des logements de type rural, dont le poids a baissé significativement au profit des types "maison marocaine moderne", "maison marocain traditionnel" et aussi du type "villa".

4.2.2. Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement (tableau ci-dessous), l'on constate que 24,8% des ménages urbains de la préfecture habitent des logements construits au courant de la période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements de moins de 20 ans représentent près de 50% et 88,5% habitent des logements de moins de 50 ans.

Tableau 19: Répartition (en %) des ménages de la Préfecture selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	24,8	21,3	24,7
De 10 à moins de 20 ans	24,7	18,3	24,3
De 20 à moins de 50 ans	39,0	29,9	38,5
Pus de 50 ans	11,5	30,6	12,4
Total	100,0	100,0	100,0

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est 50 ans, il s'en suit alors que 11,5% des ménages urbains de la préfecture habiteraient encore des logements très anciens.

4.2.3. Statut d'occupation

En 2014, plus de la moitié des ménages urbains (51,4%) au niveau de la préfecture occupent leurs logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété contre 36,3% des locataires.

Par rapport à la situation relevée en 2004, le poids de statut de locataire aurait sensiblement augmenté en passant de 33,6% à 36,3%, et ce au profit des ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété.

On note, durant cette période, une légère diminution de la proportion des ménages urbains occupant un logement gratuit ou un logement de fonction passant respectivement de 12,8% à 11,2% et de 0,8% à 0,7%.

Tableau 20: Répartition (en %) des ménages de la Préfecture selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Chabital diagonation		RGPH 2004			RGPH 2014		
Statut d'occupation	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Propriétaire, copropriétaire	49,6	87,9	52,2	48,4	89,7	50,5	
Accédant à la propriété	2,4	0,6	2,3	3,0	1,3	2,9	
Locataire	33,6	1,8	31,5	36,3	1,4	34,6	
Logement de fonction	0,8	1,5	0,9	0,7	1,0	0,7	
Logé gratuitement	12,8	7,7	12,4	11,2	6, 4	10,9	
Autres	0,7	0,5	0,7	0,4	0,1	0,4	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

4.2.4. Occupation des logements

L'occupation des logements exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements. En 2014, cet indicateur révèle qu'une importante proportion des ménages urbains occupe des logements constitués de 1 à 2 pièces, soit 43,6%. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de 3 pièces et plus, représentent 56,4% dont 14,1% habitent des logements de 4 pi èces.

Tableau 21: Répartition (en %) des ménages de la Préfecture selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

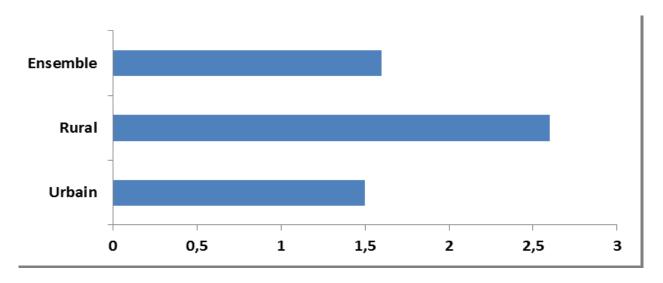
Nombre de pièces		2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
1 pièce	15,4	11,3	15,2	14,8	9,1	14,5	
2 pièces	31,3	36,1	31,6	28,8	31,3	28,9	
3 pièces	26,8	29,0	26,9	31,6	33,0	31,7	
4 pièces	14,2	14,0	14,2	14,1	16,3	14,2	
5 pièces	4,3	4,9	4,3	4,1	5,4	4,2	
6 pièces	4,0	2,7	3,9	3,3	2,8	3,3	
7 pièces	1,3	0,8	1,3	1,0	1,0	1,0	
8 pièces et plus	2,7	1,2	2,6	2,2	1,1	2,1	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Par ailleurs, l'examen des taux d'occupation au niveau de la préfecture en 2004 et en 2014, fait état d'une diminution de ce taux durant la période en question, puisque le nombre de personnes par pièce est passé de 1,5 à 1,4 en milieu urbain et de 2,6 à 1,6 en milieu rural, attestant d'une amélioration relative du niveau de vie des ménages.

Tableau 22: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la Préfecture selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014
Urbain	1,5	1,4
Rural	2,6	1,6
Ensemble	1,6	1,4

Figure 8: Taux d'occupation des logements au niveau de la préfecture selon le milieu de résidence au RGPH 2014



4.2.5. Equipment des logements

Mise à part la densité par pièce, exprimée par le taux d'occupation en baisse comme on vient de le constater plus haut, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par la même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages en milieu urbain près de 9,6 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et près de 9,1 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour près de 96% des ménages quant au cabinet d'aisance il est quasi général puisque 98,9% des ménages en disposent.

Mais, il faut le préciser par ailleurs que plus de la moitié des ménages urbains de la préfecture habitent des logements pourvus d'une douche ou salle de bain, puisque 58,4% d'entre eux en dispose.

Tableau 23: Proportion des ménages de la Préfecture selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Elément de confort deux la largement	RGPH 2004			RGPH 2014		
Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	92,5	78,1	91,5	96,3	93,7	96,1
W.C	98,2	67,4	96,1	98,9	92,8	98,6
Bain moderne, douche	42,5	5,1	40,0	51,5	9,2	49,4
Bain local	4,1	19,2	5,1	6,9	13,9	7,3
Eau courante	80,9	7,5	76,0	90,9	14,7	87,2
Electricité	88,2	67,7	86,8	95,7	89,6	95,4

Bien évidemment, tous ces indicateurs, pour l'ensemble de la préfecture, ont connu une nette amélioration durant la période intercensitaire 1994-2004, particulièrement l'amélioration spectaculaire du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 67,7% à 89,6% entre 2004 et 2014.

Tableau 24: Proportion des ménages de la Préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Modo d'éclairage		RGPH 2004			RGPH 2014			
Mode d'éclairage —	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble		
Gaz	73,3	84,1	75,2	38,7	65,2	42,9		
Kandil, Bougie	10,0	10,3	10,1	14,8	15,6	14,9		
Energie solaire	0,4	0,7	0,4	1,9	5,8	2,5		
Groupe électrogène	0,8	0,5	0,8	7,3	2,3	6,5		
Autres	15,5	4,4	13,6	37,4	11,1	33,2		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

Par ailleurs, les ménages non raccordés au réseau public de distribution d'électricité recourent à d'autres modes d'éclairage, essentiellement le gaz butane, la bougie ou kandil qui sont utilisés respectivement par 42,9% et 14,9%. Ceux qui se servent d'un groupe électrogène ou de l'énergie solaire ne représentent qu'une faible proportion évaluée respectivement à 6,5% et 2,5%.

Tableau 25: Proportion des ménages de la Préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au RGPH 2014

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	87,2	46,0	72,1
Vendeur d eau potable	1,0	0,5	0,8
Puits ou matfia non équipés	3,8	23,8	11,1
Source, oued ou ruisseau	3,2	29,3	12,7
Autre	4,8	0,5	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Concernant les ménages non raccordés au réseau public de distribution de l'eau, il y a lieu de noter que la fontaine publique demeure la source principale d'approvisionnement (87,2% en milieu urbain contre 46% en milieu rural), alors que pour les ménages ruraux l'approvisionnement en eau potable se fait en deuxième lieu par l'eau de source, oued ou ruisseau avec 29,3% des ménages suivi par le puits ou matfia non équipés avec 23,8% des ménages.

Tableau 26: Proportion des ménages de la Préfecture selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	62,7
200 mètres à moins d'un kilomètre	30,1
Un kilomètre et plus	7,2
Total	100,0

Concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, on constate que 30,1% des ménages traversent une distance de 200 mètres à moins d'un kilomètre pour arriver à la source d'eau la plus proche et 28,3% des ménages consacrent entre 10 à 19 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche par contre ceux qui passent plus d'une heure à deux heures représentent 3,1% des ménages de la préfecture.

Tableau 27: Proportion des ménages de la Préfecture selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	55,5
De 10 à 19 minutes	28,3
De 20 à 29 minutes	4,9
De 30 à 39 minutes	6,1
De 40 à 49 minutes	1,6
De 50 à 59 minutes	0,3
D'une heure à deux heures	3,1
De deux heures et plus	0,2
Total	100,0

4.2.6. Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, les résultats du RGPH 2014 montrent que 97% des ménages urbains de la préfecture habitent des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et 2,5% usent, pour ce faire, de la fosse septique. Le reste utilise soit les puits perdus ou la nature.

En milieu rural le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi les fosses septiques sont pratiquées par 63% des ménages en tant que mode d'assainissement, 20,5% et 15,3% se servent respectivement de la nature et des puits perdus.

Tableau 28: Proportion des ménages de la Préfecture selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'évacuation		RGPH 2004			RGPH 2014			
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble		
Réseau public	86,2	3,6	80,6	97,0	0,7	92,3		
Fosse septique	6,9	55,4	10,2	2,5	63,0	5,4		
Puits perdu	1,3	5,4	1,6	0,3	15,3	1,0		
Dans la nature (*)	-	-	-	0,2	20,5	1,2		
Autre mode d'évacuation	5,6	35,6	7,6	0,0	0,5	0,1		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

(*) La modalité « Dans la nature » est incluse dans « autre mode d'évacuation » au RGPH2004

4.2.7. Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, le nombre des ménages de la préfecture qui possèdent une télévision, une parabole, un téléphone portable a accru de 13,4%, 108,1% et 33,2% respectivement entre 2004 et 2014.

Par ailleurs, 95% des ménages urbains de la préfecture de Tanger-Assilah sont dotés d'une télévision, 90,5% possèdent une parabole, 16,5% sont reliés par câble au réseau de téléphone fixe et 96,6% des ménages possèdent au moins un téléphone portable.

Tableau 29: Pourcentage des ménages de la Préfecture dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Equipements domestiques	RGPH 2004			RGPH 2014		
Equipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	84,6	64,6	83,3	95,0	86,4	94,5
Parabole	45,3	11,9	43,0	90,5	68,5	89,5
Téléphone fixe	19,5	2,5	18,3	16,5	1,3	15,8
Téléphone portable	74,2	44,8	72,2	96,6	88,2	96,2

4.2.8. Distance à la route goudronnée

Pour la préfecture de Tanger-Assilah, la distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 1,3 Km, cet indicateur est nettement inférieur de celui obtenu au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima qu'est de l'ordre de 4,3 Km et inférieur à celui enregistré au niveau national (3km).

Tableau 30: Distance des ménages ruraux à la route goudronnée au RGPH 2014

Distance	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Préfecture de Tanger-Assilah
Distance	4,3	1,3

5. Pauvreté et vulnérabilité

S'engageant fermement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Maroc n'a cessé de déployer ses efforts envers ce phénomène qui persiste au mode de vie des ménages marocains et nuit à leurs capacités fonctionnelles. Afin de permettre le ciblage territorial et social à travers des programmes sociaux notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain conçue par les hautes autorités du pays, l'actualisation de la carte de pauvreté s'est avérée nécessaire. Basée sur l'accouplement des données du l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM) et du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). Cette carte de pauvreté permet l'actualisation des indicateurs pertinents à en citer le taux de pauvreté et le taux de vulnérabilité.

5.1. Taux de Pauvreté

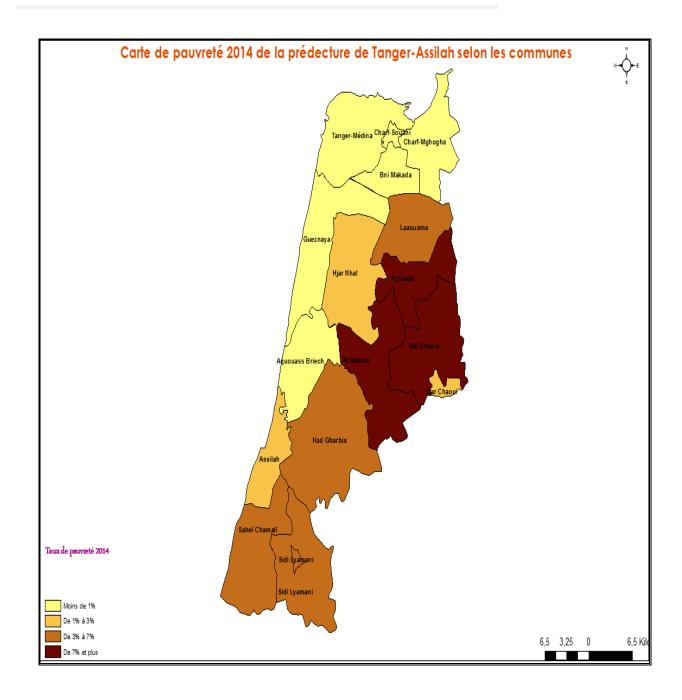
Le taux de pauvreté considéré comme étant la proportion des personnes pauvres dans la population, c'est-à-dire le pourcentage des individus membres d'un ménage dont la dépense par tête est inférieure au seuil de pauvreté relative. En 2007, ce seuil a été de 3834 DH par personne et par an en milieu urbain et de 3569 DH par personne et par an en milieu rural au niveau national.

Au niveau préfectoral, le taux de pauvreté s'est dégradé entre 2007 et 2014 en passant respectivement de 5,1% à 0,93%. Par milieu, cette tendance s'est maintenue en urbain en passant de 7,6% à 5,25% et de 4,9% à 0,67% en milieu rural.

5.2. Taux de Vulnérabilité

C'est la proportion des individus qui ne sont pas pauvres, mais qui vivent sous la menace de la pauvreté, c'est-à-dire les membres d'un ménage dont la dépense par personne et par an se situe, entre 3834 DH et 5751 DH dans le milieu urbain, et entre 3569 DH et 5353 DH dans le milieu rural en 2007 au niveau national.

A Tanger Assilah, le taux de vulnérabilité a gagné plus de trois points entre 2007 et 2014 en passant de 7,7% à 4,56%. Par milieu, le gain en milieu urbain dont le taux est passé de 4,3% à 3,87%, s'est réalisé au détriment du milieu rural dont le taux de vulnérabilité est monté de 12,3% à 16,23% selon les données de la carte de pauvreté 2014.



6. Emploi

L'Enquête Nationale sur l'Emploi menée annuellement et de manière permanente par le Haut Commissariat au Plan, permet de publier trois indicateurs provinciaux relatifs à l'emploi, à savoir le taux d'activité, le taux de chômage et le taux de sous-emploi.

6.1. Taux d'activité

Défini comme la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité préfectoral s'est établi, en 2015, à 39,5% enregistrant une baisse d'un point par rapport à l'année 2013.

Tableau 31 : Taux d'activité (en %), année 2015

		2013			2015	
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Pr. de Tanger-Assilah	40,1	45,8	40,5	39,6	37,8	39,5
Région	-	-	_	42,5	50,8	46,0
Maroc	42,4	57,4	48,3	41,4	56,7	47,4

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Pour des considérations d'échantillonnage, les taux relatifs à la province de Tanger-Assilah regroupent aussi la préfecture de Fahs-Anjra.

6.2. Taux de chômage

Indiquant la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail, parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage était de 11,0% en 2015 à la préfecture de Tanger-Assilah, enregistrant une baisse de 1,5point par rapport à l'année 2013 (12,5%), une baisse plus apparente en milieu rural qu'en milieu urbain avec respectivement 3,2 et 1,4 points.

Par milieu, Le taux de chômage préfectoral urbain (11,3%), demeure en déca du niveau national et régional avec respectivement 14,6% et 16,3% contre une hausse par rapport au milieu rural et à l'ensemble des deux milieux.

Tableau 32: Taux de chômage (en %), année 2015

		2013			2015	
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Pr. de Tanger-Assilah	12,7	9,1	12 ,5	11,3	5,9	11,0
Région	-	-	-	16,3	4,4	10,7
Maroc	14,0	3,8	9,2	14,6	4,1	9,7

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Pour des considérations d'échantillonnage, les taux relatifs à la province de Tanger-Assilah regroupent aussi la préfecture de Fahs-Anjra.

6.3. Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi préfectoral a baissé de 6,2 points entre 2013 et 2015 respectivement 9,7% et 3,5% pour rester en dessous du taux régional (11,1%) et celui national (10,8%).

Par milieu, cette situation de sous-emploi donne avantage au milieu urbain, où 3,5% des actifs occupés sont sous employés alors seulement 2,9% en milieu rural. Cette tendance par milieu est renversée selon le niveau régional et national.

Tableau 33 : Taux de sous-emploi, année 2015

		2013			2015	
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Pr. de Tanger-Assilah	10,1	8,7	9,7	3,5	2,9	3,5
Région	-	-	-	7,9	14,4	11,1
Maroc	8,4	10,1	9,2	9,9	11,8	10,8

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Pour des considérations d'échantillonnage, les taux relatifs à la province de Tanger-Assilah regroupent aussi la préfecture de Fahs-Anjra.

7. Prix à la consommation

La ville de Tanger est l'une des 17 villes du Royaume ciblées par l'Enquête des prix à la consommation. Cette enquête mensuelle permanente, qui permet l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) depuis novembre 2009, vient en remplacement de l'enquête du coût de la vie menée depuis l'année 1958 produisant l'Indice de Coût de la Vie (ICV).

L'indice des prix à la consommation (IPC, base 100 : 2006) mesure ainsi la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains, la population de référence étant constituée de l'ensemble de la population urbaine. La périodicité de la collecte des prix varie selon la nature des produits: Elle est de 4 fois par mois, 2 fois par mois, 1 fois par mois ou 1 fois par trimestre selon l'article à observer.

Le panier de l'indice contient 478 articles et 1067 variétés, et le relevé des prix se fait aussi au niveau des grandes surfaces qui ont changé les habitudes de consommation des ménages urbains marocains, et gagné une part importante dans le commerce de détail.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2006 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et actualisées sur la base des résultats de l'enquête nationale sur les niveaux de vie réalisée en 2006-2007.

Les points de vente concernés par l'Enquête des prix à la consommation à la ville de Tanger sont au nombre de 479.

Ainsi, au terme de l'année 2015, l'Indice des Prix à la Consommation a atteint à la ville deTanger une valeur de 117,0 pour une variation de1,7% par rapport à l'année 2014 (115,1), presque une variation similaire à celle enregistrée au niveau nation soit 1,6%.

Cette variation est le résultat d'une hausse de 2,2% de l'indice des produits alimentaires et d'une hausse de 1,3% de l'indice des produits non alimentaires.

Par divisions de produits, Les hausses les plus importantes de l'IPC au niveau de la ville de Tanger ont concerné les articles de logements, eau, électricité et autres combustibles (5,7%), d'habillements et chaussures avec une augmentation de 3,7%, suivies

par l'enseignement (1,7%). En revanche, les baisses les plus fortes ont été enregistrées par le transport (-1,6%) suivie de santé (-0,5%).

Tableau 34 : Variation (%) de l'indice des prix à la consommation (IPC) par divisions de produits entre 2014-2015.

Division des produits		Tanger			Maroc		
	214	215	Var%	214	215	Var%	
Produits alimentaires	119,7	122,3	2,2	120,0	123,2	2,7	
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	119,8	122,4	2,1	120,2	123,3	2,6	
02 - Boissons alcoolisées et tabac	116,6	120,5	33	116,3	120,9	4,0	
Produits non alimentaires	112,4	114,0	1,4	108,7	109,5	0,7	
03 - Articles d'habillements et chaussures	122,6	127,1	3,7	112,2	112,9	0,6	
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	118,5	124,9	5,3	109,2	112,8	3,3	
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	108,5	108,2	-0,3	108,3	108,6	0,3	
06 - Santé	106,8	106,3	-0,4	104,5	104,2	-0,3	
07 - Transport	113,8	111,9	-1,7	112,6	109,0	-3,2	
08 - Communication	58,5	58,6	0,1	59,5	59,6	0,2	
09 - Loisirs et culture	100,9	102,1	1,3	96,4	96,7	0,3	
10 - Enseignement	133,2	135,3	1,6	135,6	139,5	2,9	
11 - Restaurants et hôtels	113,4	114,1	0,6	119,8	112,5	2,3	
12 - Biens et services divers	112,6	113,5	0,8	113,4	114,1	0,6	
Ensemble	115,1	117,0	1,7	113,4	115,2	1,6	

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Partie II:

Principaux Secteurs Economiques

8. Agriculture et pêche

L'aspect montagneux, la topographie accidentée et tourmentée qui caractérise le relief préfectoral rattachée géologiquement au Rif accidentel, aplati au Sud et au centre et fortement accidenté à l'Est, au Nord Ouest et au Sud, sont autant de facteurs qui ont largement conditionné le développement de l'agriculture à l'échelle de la préfecture de Tanger-Assilah. Des facteurs conjugués au faible niveau de mécanisation, d'irrigation, et d'utilisation de semences sélectionnées, contribuant à l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante des aléas climatiques.

8.1. Les ressources en terre

A l'échelle préfectorale, selon la compagne agricole 2015-2016, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, à 57 015 ha, dont les terres Melk sont les plus dominantes avec 93%.

Tableau 35 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, préfecture de Tanger-Assilah, année 2015

Statut	Superficie
Terres Melks	53 250
Terres collectives	2 045
Terres Habous	237
Terres Guich	18
Terres domaniales	1 465
SAU Préfectorale	57 015

Source : Direction Préfectorale de l'Agriculture

Selon les données de 2013, Le mode de faire valoir direct des exploitations est majoritaire dans la préfecture puisqu'il concerne 80% de la SAU. Le reste de la SAU est exploité à 12% par le biais de la location et à 8% parle bail en nature.

Ainsi, les types de cultures pratiquées dans la préfecture concernent les céréales, les légumineuses et les maraichères, alors que les cultures oléagineuses et industrielles sont inexistantes dans la préfecture.

8.2. Les productions végétales

8.2.1. La céréaliculture

La pratique des cultures céréalières est la plus prépondérante à la préfecture de Tanger-Assilah selon la compagne 2015-2016, elle occupe une superficie de 16 920 ha, soit 29,7% de la SAU préfectorale, et ce, malgré le caractère accidenté du relief. Cette culture assure ainsi une production de l'ordre de 180 300quintaux, traduisant une productivité de 10,7qx/ha.

Tableau 36 : Les cultures céréalières, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2015-2016

Culture	Superficie(en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Blé dur	7 870	80 670	10.25
Blé tendre	2 050	17 420	8.5
Orge	3 900	49 960	12.8
Mais	500	6 250	12.5
Sorgho	2 600	26 000	10.0
Total des céréales	16 920	180 300	10.66

Source : Direction Préfectorale de l'Agriculture

8.2.2. Les légumineuses

A la préfecture de Tanger-Assilah, les légumineuses sont cultivées sur 5,6% de la SAU, soit une superficie de 3 215ha, occasionnant la production de 27 722,5 quintaux durant la campagne 2015-2016.

Les féveroles et les pois chiches sont les plus pratiquées puisqu'ils occupent les 74% de la superficie consacrée à ce type de culture.

Tableau 37 : Culture des légumineuses, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2015-2016

Culture	Superficie	Production (en	Productivité
Fève	245	1 715	7.0
Féverole	465	2 326	5.0
Lentille	-	-	-
Petits pois	115	977,5	8.5
Pois chiche	2 390	22 705	9.5
Haricot	-	-	-
Total des légumineuses	3 215	27 722,5	8.62

Source : Direction Préfectorale de l'Agriculture

8.2.3. Les cultures maraichères et fourragères

De leur part, les cultures maraichères sont cultivées sur une superficie de 2 025 ha, produisant un total de 244 680 quintaux durant la campagne 2015-16.

Tableau 38 : Cultures maraichères, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2015-2016

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Tomates	64	2 560	40
Pomme de terre	21	25 200	120
Oignons	111	7 215	65
Carotte	31	1 550	50
Navet	30	1 500	50
Haricot vert	27	945	35
Petit pois	104	2 080	20
Fève en vert	80	2 000	25
Pastèque	550	82 500	150
Melon	800	120 000	150
Courgette	18	630	35
Concombre	-	-	-
Autres	-	-	-
Total des maraichères	2 025	244 680	121

Source : Direction Préfectorale de l'Agriculture

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 11 075 haavec une production dépassant les 2,5 millions.

D'autre part, 29 502 ha de terres agricoles sont restés en jachère durant la campagne 2013-14.

8.2.4. Arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles s'étendent sur une superficie de 12 606 ha, produisant 566 777 quintaux de fruits. L'olivier demeure le plus répandu avec 63% des superficies consacrées à ce type de culture, représentant 51% de la production réalisée.

Tableau 39: Plantation arboricoles, Wilaya de Tanger, campagne 2013-14

Espèce	Superficie(en ha)	Production (en qx)
Olivier	7 999	286 560
Figuier	3 567	258 352
Amandier	180	170
Abricotier	126	3 150
Divers	734	18 545
Total des Plantation arboricoles	12 606	566 777

Source : Direction Préfectorale de l'Agriculture

8.3. Les productions animales

En 2014, le nombre de Cheptel a atteint 181 milles têtes dont 63% est constitué d'ovins. Quant à l'apiculture a été modernisé exploitant 7900 ruches modernes assurant une production de 14 tonnes de miel. Pour une population constituée de 5% de ménages ruraux confronté à un relief accidenté et montagneux, la présence d'animaux de trait est primordial, assurant les travaux domestiques et le déplacement, en effet leur nombre est de 682 dont plus de 50% est constitué d'ânes.

8.4. Pêche

Dotée d'une double façade maritime, le secteur de pêche dans la préfecture de Tanger-Assilah ne cesse de s'accroitre. En effet avec ces 2 principaux ports à savoir celui de Tanger et d'Assilah qui emploient 3 465 pêcheurs marins assurant le déploiement d'une flotte de 537 chalutiers et de canons. Cette flotte assure la production de 13 milles tonnes pour une valeur de 228 millions de dirhams en 2014, le port de Tanger s'accapare de 90%.

D'autre part, afin de promouvoir l'activité de pêche exercée dans la province et améliorer les conditions de travail des professionnels (en triplant les capacités actuelles), la construction d'un nouveau port de pêche a vu le jour après la reconversion de l'ancien port de Tanger par un port de plaisance. Pour un budget d'un peu plus d'un milliard de dirham, ce nouveau port permettra contribuer à l'essor de la filière pêche dans la région,

9. Industrie de Transformation

9.1. Zones industrielles

Dotée d'une position géographique stratégique à proximité de l'Europe et d'un pôle économique attractif, la préfecture de Tanger-Assilah ne cesse d'attirer de nombreux investisseurs nationaux et internationaux. En effet grâce à sa plateforme économique formée de 5 zones industrielles, la région et principalement en l'occurrence à la préfecture de Tanger-Assilah où 80% des unités industrielles y sont plantées, s'est positionnée comme le deuxième pôle économique après Casablanca.

9.1.1. Zone Industrielle de Mghogha AZIT

Crée en 1975, la zone industrielle de Tanger a participé à l'évolution de l'environnement économique de la préfecture. Avec une superficie de 138 hectares, et aménagée par plus de 146 lots, cette zone renferme une panoplie de sociétés destinées à l'industrie. Avec un total de 108 unités industrielles, cette zone emploie un effectifs de 30 000 employés et des lots aménagés, prêts à recevoir essentiellement des petites et moyennes entreprises ainsi que celles de 2ème et 3ème catégories.

9.1.2. Zone industrielle de Gzenaya:

La zone industrielle de Gzenaya s'étend sur une superficie de 129 hectares à 8 Km du centre de la ville de Tanger, et à proximité de l'aéroport de Tanger Ibn Batouta. C'est une zone industrielle normale destinée aux industries à pollution contrôlée elle bénéficie de tous les services de la zone logistique installée en tant que zone tampon entre elle et la zone franche TFZ.

Par sa situation géographique, la Z.I. Gzenaya participe amplement à la création d'un pôle industriel fort autour de l'aéroport, à l'entrée sud de Tanger.

9.1.3. Zone industrielle Al Majd:

Dans le cadre d'accentuer le développement du tissu industriel de la préfecture, et dans un souci pour la satisfaction de la demande réclamée par les investisseurs locaux et étrangers, la zone industrielle d'Al Majd a été créée en 1989, occupant une superficie de 23 ha, et aménageant 118 lots. Cette zone s'est permis de recevoir une panoplie de moyennes et petites entreprises activant dans différents secteurs d'activité.

9.1.4. Tanger Free Zone TFZ

Baptisée sur une assiette foncière de 350 ha, la zone franche de Tanger, est entrée en exploitation en 1999, caractérisée par son guichet unique, une connexion au réseau autoroutier et au port de Tanger Med et des services en termes de sécurité et de santé, Tanger free zone a été classée au 8e rang mondial des meilleures zones franches, selon le magazine FDI, Foreign Direct Investment. Ce privilège a permis un accueil favorable pour les investisseurs étrangers venants des quatre coins du monde pour investir dans différents branches d'activité, notamment l'Ingénierie, informatique, industrie automobile et aéronautique, textile ... en fin plus de 500 entreprises de toutes tailles dont l'activité est orientée vers l'exportation.

9.2. Activité industrielle

En 2013, Le nombre d'unités industrielles implantées dans la préfecture s'est élevé à 370 unités. La distribution de ces unités par secteur d'activité reflète la diversité de l'activité industrielle, puisqu'elles sont réparties à hauteur de 49.2% dans le secteur de l'industrie textile et cuir, 18,9% dans le secteur des industries chimiques et para chimiques, 15,9% dans le secteur des industries mécaniques et métallurgiques, 9,2% dans le secteur des industries agro-alimentaires, 32,6et 6,8% dans le secteur des industries électriques et électroniques.

L'activité industrielle assure l'emploi à 79 771 employés permanents dont 52% sont des femmes, cet effectif d'employés assure une moyenne de 216 employés par établissement, reflétant la prédominance de la grande industrie dans la préfecture. Selon le secteur, on relève que le secteur de l'industrie textile et cuir occupe à lui seul presque la moitié des employés, suivi des industries électriques et électroniques avec respectivement 48% et 29% des employés. Toutefois, il est à noter que les unités opérant dans le secteur des industries électriques et électroniques affichent les plus grandes tailles avec une moyenne de 939 employés par unité.

Quant à la production industrielle, elle est estimée en 2013 à 24 milliards de dirhams contre 22 milliards en 2011. Cette production a été à l'origine de la création d'un chiffre d'affaire de 24 milliards de dirhams, en progression de 9,8% par rapport à l'année 2011 (21,9 milliards de dirhams), qui est généré à hauteur de 44% par les industries électriques et électroniques.

Quant à la valeur ajoutée industrielle, elle a été de l'ordre de 6,6 milliard de dirhams dont presque le tiers est attribuée au secteur des industries électriques et électroniques (35,2%).

En matière d'investissement, l'industrie préfectorale a attiré en 2013, près de 1,7 milliards de dirhams d'investissements contre 1,3 en 2011, dont 46,5% conférés à l'industrie électriques et électroniques.

Tableau 40: grandeurs économiques par grands secteurs, Préfecture de Tanger-Assilah, année 2013, (Valeurs en milliers DH)

Secteur	Etabl.	Emploi	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	Invest.
Industries agro-	34	7 274	3 064 427	2 914 006	989 489	254 839
alimentaires (IAA)	34	7 274	3 004 427	2 714 000	707 407	254 657
Industries chimiques et	70	4 525	2 850574	2 623 420	836 648	227476
para chimiques (ICP)	70	4 323	2 000074	2 023 420	050 040	22/4/0
Industrie textile et cuir	182	38 591	4 261 445	4 270 581	1 577 183	174 879
(ITC)	102	36 391	4 201 443	4 270 361	1 377 163	1/4 0/9
Industries mécaniques et	59	5 914	3 389 913	3 275 479	864 585	271 262
métallurgiques (IMM)	39	3 914	3 369 913	3 273 479	004 303	271 202
Industries électriques et	25	23 467	10 481 583	10 480 260	2 318 488	805 850
électroniques (IEE)	23	23 407	10 401 303	10 400 200	2 310 400	803 830
Total préfectoral	370	79 771	24 047 942	23 563 746	6 586 393	1 734 306

Source : Délégation Préfectorale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique

10. Tourisme

Le secteur touristique tangérois possédant tant d'atouts touristiques, laisse à le classer parmi les destinations privilégiées des visiteurs locaux qu'étrangers. En effet, compte tenu de sa position géographique, Tanger reste une ville éblouissante et mythique par son ancienne médina qui a tant fasciné des célébrités et artistes qui pour une première visite à ses musées d'Art Contemporain et celui de Kasbah, ont succombé à son charme. Sans oublier les places du Petit et Grand Socco qui restent des lieux de rencontre des cultures anciennes et contemporaines, transitent directement sur la nouvelle médina. Du côté de la montagne, on y trouve la forêt diplomatique qui se considère comme le poumon de la ville et donne directement sur le Cap Spartel, lieu de la jonction des deux mers l'Atlantique et la Méditerranée. De là, on se rend à la grotte d'Hercule qui reste parmi les lieux les plus visités, et qui témoigne de l'authenticité de cette ville accédant à de sublimes plages comme Achakkar par exemple.

Dans l'optique « vision 2020 », stratégie visant à augmenter le nombre de touristes, tant d'efforts ont été investis dans ce sens. En effet, l'ancien port de Tanger a été complétement aménagé pour être converti au nouveau port de plaisance « Marina de Tanger », reconversion en une activité de croisière capable de recevoir 600 000 croisiéristes à l'horizon 2020, menés par ses somptueux yachts et paquebots, sans oublier les investissements d'accompagnement qui y seront réalisés aux alentours, des hôtels de luxe pour une capacité de 1 600 lits supplémentaires capables de recevoir ce nouveau genre de clientèle.

10.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la province de Tanger englobe en 2015, 82 établissements classés, dont 41 hôtels classés, pour une capacité de 10036 lits.

Tableau 41: Capacité des établissements classés, Préfecture de Tanger au 31/12/2015

	Etablissements	Chambres	Lits
Etablissements classés	82	4 992	10036

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir que les hôtels haut de gamme (3, 4 et 5 étoiles) constituent 65% du parc de l'hébergement touristique classé, au détriment des autres catégories. Alors que les établissements autres que les hôtels (VVT, RH ...etc.) ne détiennent que 18%.

Tableau 42: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Préfecture de Tanger-Assilah, au 31/12/2015

0.1/			étoiles			VVT	RT	MH	Total
Catégories	1	2	3	4	5				- 5 00-
Hôtels	8	9	11	7	6	4	6	31	82
Chambres	331	538	1155	1444	702	82	281	459	4992
Lits	689	999	2278	2723	1561	162	956	668	10036

Source : Délégation régionale du Tourisme

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques, MH : Maisons d'hôtes

10.2. Fréquentation hôtelière

L'activité touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés. Ainsi le nombre de nuitées touristiques à la préfecture de Tanger-Assilah s'est élevé en 2015 à904 377nuitéesenregistrant une baisse de 3% par rapport à 2014. A noter que par nationalité, les marocains représentent 53%, suivis des espagnols avec 11% et des français avec 8%. Selon les catégories d'hôtels, on relève que 30% des nuitées réalisées dans la préfecture relèvent des hôtels de3 étoiles.

Tableau 43 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes et la catégorie de l'hôtel, Préfecture de Tanger-Assilah, année 2015

Catácarias			étoiles			VVT	RT	МН	Total
Catégories	1	2	3	4	5				
Total préfecture	51 005	103787	270773	248881	208861	1359	6432	13279	904377

Source : Délégation Préfectorale du Tourisme

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques, MH : Maisons d'hôtes

10.3. Indicateurs de l'activité touristique

Parmi les indicateurs qui permettent d'évaluer la performance du secteur hôtelier, figure Le taux d'occupation moyen dans les structures d'hébergement. En 2015, le taux d'occupation, toutes catégories confondues, affiché par les hôtels de la préfecture est de42%, un taux sensiblement inférieur à celui enregistré en 2014(43%). Analysé selon la catégorie, on remarque que les hôtels de 2 étoiles présentent les taux les plus importants (46%), suivi des hôtels de 3 et 4étoiles avec 45%.

Tableau 44: Taux d'occupation (en %) selon la catégorie d'hôtels classés, année2015

Catéronia d'Ibâtolo	étoiles					VVT	RT	МН	Total
Catégorie d'hôtels	1	2	3	4	5				
Préfecture	34	46	45	45	40	-	12	33	42

Source : Délégation Préfectorale du Tourisme

La Durée moyenne de séjour dans les hôtels classés dans la préfecture est de 2 nuitées par touriste. En réalité, malgré les efforts déployés pour promouvoir le tourisme local, ces efforts restent insuffisants envers la concurrence acharnée et exigée par les autres destinations qui restent privilégiées par les touristes locaux qu'étrangers comme Fès, Marrakech, Agadir, Rabat et Casablanca. En terme de résidence, les touristes non résident set résidents séjournent 2 nuitées par touriste dans les hôtels classés de la Wilaya. Par nationalité, les touristes de pays arabes et les belges passent respectivement 4 et 3 nuitées par touristes dans les hôtels classés de la préfecture, alors que les autres nationalités restent égaux par 2 nuitées par touristes.

Tableau 45 : Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés, année 2015

	Non Résidents	Résidents	Total
Wilaya de Tanger	2	2	2

Source : Délégation Préfectorale du Tourisme

11. Transport

Considéré comme une nouvelle métropole économique en plein émergence au sein de sa région et au niveau national, la préfecture de Tanger-Assilah afin d'assurer ses échanges économiques qui ne cessent d'augmenter après l'instauration d'importantes zones industrielles aux alentours, un réseau routier, ferroviaire, aérien et maritime s'est modernisé pour satisfaire les exigences des investisseurs locaux et étrangers .

11.1. Transports routiers

11.1.1. Réseau routier

Nul ne doute que l'amélioration de l'infrastructure routière est primordiale dans tout développement économique ou social. Dans ce cadre, la préfecture de Tanger-Assilah a vu son réseau routier évoluer à même d'accompagner l'essor qu'elle connaît ces dernières années.

Ainsi, le réseau routier a atteint en 2015, un linéaire de 289,1 km dont 283,3 km revêtus, soit un taux de revêtement de 98%, contre 70% au niveau national. Ce réseau, est réparti respectivement à raison de 27,9%, 8,4% et 47% entres les routes nationales, régionales et préfectorales, les autoroutes représentant 16,6% du réseau routier préfectoral.

Tableau 46: Réseau routier classé (en km), Préfecture de Tanger-Assilah, année 2015

Catégorie	Longueur totale	Dont longueur revêtue
Routes nationales	80,7	80,7
Routes régionales	24,4	24,4
Routes préfectorales	136,0	130,2
Autoroutes	48,0	48,0
Total préfecture	289,1	283,3

Source : Direction Régionale de l'équipement, du transport et de la logistique

Cette longueur reflète une densité spatiale de 32,6km/100km² et une densité sociale de 0,29km/1000hab, ce qui fait ressortir que la préfecture de Tanger-Assilah est largement favorisée comparativement au niveau national en terme de densité spatiale pour laquelle la moyenne nationale se situe à 5,8km/100km², mais désavantagée en ce qui concerne la densité sociale, puisque la densité correspondante nationale se situe à 1,3km/1000hab.

Tableau 47 : Densité routière spatiale et sociale, année 2015

	Préfecture de Tanger- Assilah	Maroc
Densité spatiale (km/100km²)	32,6	5,8
Densité sociale (km/1000hab)	0,29	1,3

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut-Commissariat au Plan

11.1.2. Projets routiers

Dans le cadre du programme Tanger-Métropole pour le développement intégré, permettant à la préfecture de Tanger-Assilah de se hisser parmi les grands métropoles du royaume, et dans le cadre du plan Routes 2035, une connexion d'autoroute vient d'être programmée pour s'ajouter aux réseaux autoroutiers déjà existants. Avec un coût estimé à trois millions de Dh pour un tronçon de 30 Km programmé entre Tanger et Tétouan, ce nouveau projet permettra de faire gagner du temps de circulation entre ces deux villes qui connaissent une fluidité accentuée de véhicules.

Dans un objectif d'alléger le trafic routier que connait la ville surtout aux périodes des vacances d'été par l'arrivée massive de RME, de nouveaux accès périphériques et passages souterrains ont été réalisés et en cours de réalisation. Aussi pour permettre une organisation spatiale à l'intérieur de la ville, des services communaux affectant le désengorgement trafic routier, ont été déplacé en périphérie, à en citer le marché du gros et la nouvelle gare routière. Cette dernière baptisée sur une superficie de 4,5 ha avec un coût estimé à 46 millions de Dh, vient remplacée l'ancienne située en plein centre-ville et ainsi minimiser l'encombrement des autocars y parvenant de tous les sens.

11.1.3. Quelques aspects du transport routier

En l'année 2013, 7 523 véhicules ont été immatriculés dans le centre immatriculateur de Tanger. Les véhicules de tourisme en constituent 65%, suivis des véhicules utilitaires 32%, puis des motocyclettes (3%).

D'autre part, 17 111 permis de conduire ont été délivrés en 2013 par le centre d'examen de Tanger, connaissant une augmentation de 85% par rapport à2012, dont 61% au profit des femmes.

Quant au nombre d'accidents de circulation communiqué par les services spéciaux, 568 accidents ont été recensés en 2013, faisant 796 victimes dont 68% d'entre elles en périmètre urbain.

11.2. Transport aérien

L'aéroport Tanger-Ibn Batouta est un aéroport international situé à Boukhalef à 10 km de Tanger. Le terminal a été complètement rénové et inauguré en juillet 2008, d'une superficie de 12 000 m², il offre une capacité d'accueil d'un million de passagers par an.

Pour l'exercice de l'année 2013, l'aéroport est classé 4ème aéroport le plus fréquenté du Royaume, puisque 830 109 voyageurs y transitent. De même, 10 456 mouvements d'avions ont été enregistrés par ses contrôleurs dont 80% sont de nature commerciale.

Tableau 48 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Ibn Batouta

Rubrique	2011	2012	2013
Mvt Avions	11 025	9 795	10 456
Trafic commercial	8 376	7 542	8 390
Autres mouvements	2 649	2 253	2066
Mvt Voyageurs	859 955	794 968	830 109
Trafic commercial	849 882	787 595	822 259
Autres mouvements	10 073	7 373	7 850
Fret et poste (tonne)	-	-	-

Source: Annuaire statistique national 2012, 2013 et 2014

11.3. Transport ferroviaire

Dotée d'une double voie entre Tanger et Casablanca sur une longueur de 350 Km, le réseau ferroviaire ne cesse de s'améliorer pour satisfaire les attentes des clients. Devenue une métropole importante, la ville de Tanger sera dotée d'une Ligne à Grande Vitesse. La LGV devrait en fait révolutionner le voyage ferroviaire au Maroc en permettant de connecter Tanger à Casablanca en deux heures 10 minutes, et ainsi offrir une réponse de qualité internationale à la demande croissante de trafic. Le projet, doté d'un investissement conséquent de plus de 20 milliards de DH, devrait aussi accompagner le développement économique de la région et libérer la capacité de transport sur les lignes actuelles pour répondre à la demande en fret ferroviaire engendrée par le port Tanger Med.

12. Energie

Secteur stratégique, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration duniveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout pays.

12.1. Electricité

Pour s'approvisionner en énergie électrique, la préfecture de Tanger-Assilah abrite une usine thermique d'une puissance de 40 millions de Kwh, ayant produit 0,2 millions de Kwh en 2013, contre 1,4 millions de Kwh en 2012 et la centrale combinée de Tahadrt détenant une puissance 384 millions de Kwh, générant une production de 2662,9 millions de Kwh.

Tableau 49 : Indicateurs d'électricité, préfecture de Tanger-Assilah, année 2013

Usine	Puissance installée ONE (Kw)	Production nette d'electricité (million Kwh)
Thermique de Tanger	40,0	0,2
Cycle combiné Tahadart	384,0	2662,9
Total préfecture	388,0	2663,1

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Deux opérateurs agissent dans la distribution de l'électricité dans la préfecture, à savoir l'ONE (Branche électricité) et Amendis. Ainsi, les ventes d'électricité en 2014 selon l'ONE, ont atteint 1 499,1 millions de kwh, contre 1418,4 millions de kwh en 2013, alors qu'Amendis de Tanger a réalisé 940 MDH en 2013 avec un nombre d'habitants desservis de 1.062.861 et répartis sur 8 communes.

Quant au nombre d'abonnés, 252 700 abonnés ont pu bénéficier du service d'Amendis en 2013, répartis à 99,8% de liaison par basse tension dont 96% d'entre eux, sont des particuliers, alors le reste est réparti entre Administration, gros consommateurs et collectivités locales.

Tableau 50: Nombre d'abonnés par type de tension, Amendis, 2013

Rubrique	Amendis Tanger			
Moyenne Tension	551			
Basse tension	252 149			
- Administration	998			
- Particuliers	243 044			
- Gros consommateurs	7 190			
- Collectivités locales	917			
Total	252 700			

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable Amendis

12.2. Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la préfecture de Tanger-Assilah n'abrite pas de centre emplisseur de gaz de pétrole liquéfié (GPL), mais elle bénéficie de celui situé sur le territoire de la province Fahs -Anjra dont la capacité de stockage est de l'ordre de 1 380 m³de gaz. Ses ventes se sont élevées en 2013, à 61 025TM de gaz butane et 405,9 TM de gaz propane.

Quant au réseau de distribution des hydrocarbures liquides, il a compté en 2013, 45 stations de services d'une capacité de stockage de 991 m³ de super et 3 129 m³ de gasoil.

13. Eau

La préfecture de Tanger-Assilah dispose d'un potentiel hydraulique intéressant étant donnée la pluviométrie élevée qui lui est reconnue, s'élevant en moyenne à 700 mm/an, ainsi que les cours d'eau qui la traversent, la production d'eau superficielle a pu atteindre en 2012, 55 millions de m³, desservant ainsi les barrages qui y sont connectées.

13.1. Infrastructure hydraulique

Le territoire préfectoral compte deux barrages, à savoir le barrage Ibn Batouta et 9 Avril utilisés pour l'eau potable, l'irrigation et l'usage industriel, et trois barrages collinaires destinés à l'irrigation dont on cite Boukhalef, Saboun et Sghir.

Tableau 51 : Barrages de la Préfecture de Tanger-Assilah

Barrage	Date de construction	Volume normal (en millions m3)	Utilisation
			Irrigation
Ibn Batouta	1979	35,0	Eau potable
			Eau à usage industriel
Boukhalef	1989	1,1	Irrigation
Saboun	1991	1,1	Irrigation
Sghir	1991	2,3	Irrigation
			Irrigation
9 Avril 1947	1995	300,9	Eau potable
			Eau à usage industriel

Source : Annuaire Statistique régional, 2014

Dans le cadre d'approvisionnement continue en eau potable et l'alimentation industrielle accentuée que connaît la population de Tanger, et avec un investissement global de 1,6 M Dh, un nouveau projet a été lancé pour être opérationnel d'ici fin 2019, il s'agit du barrage Kharroub situé à 45 km au sud de Tanger, Permettant la régularisation d'un volume de 40 millions de m³.

13.2. Eau potable

L'approvisionnement en eau potable concernant la préfecture, compte 3 stations de traitement, 16 stations de pompage et 18 réservoirs. Ainsi, la production d'eau potable en 2013 s'y est chiffrée à163 millions de m³, dont 121,7 millions de m³produites par l'ONEE (branche eau), et 41,3 millions de m³produites par Amendis. De ce fait, ces deux opérateurs assurent la gestion du service de l'eau potable au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah.

La production d'eau par l'ONEE (branche eau) émaneen82% des eaux superficielles. Quant à ses ventes, elles se sont chiffrées à 55,4 millions de m³dontla majeure partie (74,7%) vendue à Amendis. Ainsi, 385 mille m³ont été vendus directement par l'ONEE à ses abonnés consommateurs directs.

De ce fait, la majorité des abonnés au réseau d'eau potable au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah sont affiliés à la société Amendis. Leur effectif s'élève à 212 858 abonnés durant l'année 2013.

14. Réseau bancaire

Outre l'agence de Bank Al Maghrib, le réseau bancaire préfectoral compte 272 agences bancaires en 2015, il enregistre ainsi un ratio de 4000 habitants par agence. Cela reflète la position qu'occupe la préfecture grâce à ses activités économiques et la diversification des offres de produits et services fournis par les banques.

Par banques, Attijari WafaBank et le Crédit Populaire du Maroc sont les plus représentées dans la préfecture avec 61 agences chacune suivi de Banque Marocaine de Commerce Extérieur avec 31 agences.

Tableau 52 : Implantation bancaire à la préfecture de Tanger-Assilah, 31/12/215

Agences Bancaires	Tanger	Assilah	Dar Chaoui	Malloussa	Ksar Sghir	Sidi Lyamani	Gharbia	Gueznaya	Total Préfecture
Al Barid Bank	22	2	1	1	1	1	1	1	30
AttijariWafa Bank	58	2	-	-	1	-	-	-	61
B.M.CommerceExterieur	29	2	-	-		-	-	-	31
B.M.Commerce et Iindustrie	22	-	-	-		-	-	-	22
Crédit Agricole du Maroc	10	1	-	-	1	-	-	-	12
Crédit du Maroc	15	1	-	-		-	-	-	16
Crédit Immobilier et Hôtelier	11	1	-	-		-	-	-	11
Crédit Populaire du Maroc	58	2	-	-	1	-	-	-	61
Société Générale	24	-	-	-		-	-	-	24
Union Marocaine des Banques	1	-	-	-		-	-	-	1
Autres	2	-	-	-		-		-	2
Ensemble	252	11	1	1	4	1	1	1	272
BANK AL MAGHRIB	1	-	-	-				-	1

Source : Bank Al Maghrib, implantation bancaire, année 2015

D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées à la wilaya de Tanger se sont établis à la fin de l'année 2015 à presque 229 milliards de dirhams, représentant ainsi seulement 56% de dépôts recueillis par ces mêmes banques se situant à 409 milliards de dirhams.

Tableau 53 : Dépôts et crédits bancaires, Wilaya de Tanger,31/12/2015(en 1000 DH)

Rubrique	Dépôts	Crédits	Soldes	
Wilaya de Tanger	409 6025 406	229 096 408	638 721 814	

Source : Bank Al Maghrib

Partie III:

Secteurs Sociaux

15. Les caractéristiques de l'éducation

15.1. L'aptitude à lire et à écrire

D'après les résultats du RGPH 2014, 21,8% des personnes âgées de 10 ans et plus, au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah, ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, contre 30,6% en 2004. Cette baisse de l'ordre de 29% dans le taux d'analphabétisme, est due aux efforts déployés en vue d'éradiquer ce fléau tant au niveau national qu'au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume. A noter toutefois, que ce phénomène touche encore 31% de la population au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Ceci dit, et comme il ressort de la lecture du tableau 10, des différences de niveaux importants sont relevées entre les deux milieux de résidence, voire même entre les deux sexes. C'est ainsi qu'en 2014, 42,1% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 20,6% des citadins, et 30,2% de femmes contre seulement 13,7% des hommes.

Tableau 54: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe		RGPH 2004			RGPH 2014			
Jeke	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble		
Masculin	18,5	39,0	20,1	12,6	32,1	13,7		
Féminin	39,3	63,1	41,0	28,9	53,0	30,2		
Ensemble	29,0	50,7	30,6	20,6	42,1	21,8		

Figure 9: Taux d'analphabétisme dans la préfecture au RGPH de 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

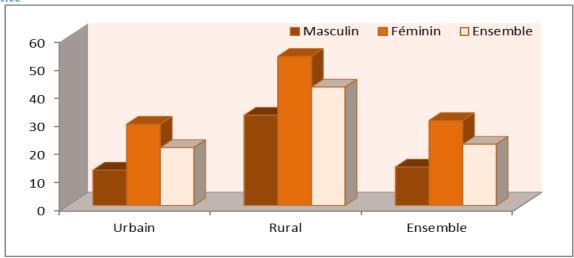


Tableau 55: Taux d'analphabétisme aux RGPH 2004 et 2014 selon les grands groupes d'âges et le sexe

Groupe d'âges		RGPH 2004			RGPH 2014			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble		
10 - 14 ans	4,8	5,6	5,2	2,3	2,8	2,6		
15 - 24 ans	11,6	21,1	16,4	3,2	6,2	4,7		
25 - 34 ans	17,2	37,2	27,6	10,8	25,8	18,7		
35 - 49 ans	26,6	57,9	42,4	20,7	49,0	34,8		
50 ans et plus	39,7	82,4	60,7	43,8	79,8	59,8		
Ensemble	20,0	41,0	30,6	17,3	33,4	25,2		

Examinés selon les grands groupes d'âges (tableau 11), on constate que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges mais beaucoup plus, souvent deux fois supérieurs, les femmes que les hommes en 2014.

A ce propos, il convient de noter l'effort considérable qui a été consenti dans le domaine de la scolarisation des enfants durant la période intercensitaire 2004-2014, et qui a eu comme effet la réduction du taux d'analphabétisme de âgés de 10-14 ans de 16,2% en 2004 à 3,8% en 2014, soit une baisse relative d'environ 77%.

En ce qui concerne la connaissance des langues, il ressort du tableau 12 ci-dessous qu'un peu plus du quart de la population, âgée de dix ans et plus, lit et écrit au moins l'arabe et le français, 30,3 % pour le sexe masculin et 24,8 % pour le sexe féminin, soit une augmentation de 25% entre 2004 et 2014. Celle combinant entre plusieurs langues représente près de 8,7%, soit 10,8% et 6,6% respectivement pour le sexe masculin et féminin.

Les personnes sachant lire et écrire simultanément l'arabe et le français viennent en tête avec une proportion de 41,4%. Les personnes ne connaissant que l'arabe représentent 34,5%. Quant aux 23,7% de la population, ils combinent entre plusieurs langues.

Tableau 56: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe

Langues lues et écrites		RGPH 2004			RGPH 2014	
Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	60 269	13,7	128 267	30,2	188 536	21,8
Arabe seul	137 852	31,3	96 134	22,6	233 986	27,0
Arabe, français	152 422	34,6	128 215	30,2	280 637	32,4
Arabe, français et autres	79 771	18,1	65 973	15,5	145 744	16,8
Arabe, autres sauf français	6 972	1,6	3 696	0,9	10 668	1,2
Autres langues	2 374	0,5	1 776	0,4	4 150	0,5
Non déclaré	1 031	0,2	1 096	0,3	2 127	0,2
Total	440 691	100,0	425 157	100,0	865 848	100,0

15.2. Scolarisation

15.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 97,3% des enfants de la préfecture de Tanger-Assilah fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014, contre 94,6% dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Par ailleurs, on a assisté au cours de la dernière décennie 2004-2014 à une réduction de l'écart en terme de scolarisation par milieu de résidence, en effet, si cet écart était de 17 points en 2004 en s'établissant à 91,3% en milieu urbain contre 74,4% en milieu rural, il n'est que de 3 points en 2014 en enregistrant respectivement 97,4% contre 94,4%.

Tableau 57: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe		RGPH 2004			RGPH 2014		
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Masculin	91,1	76,0	89,8	97,4	94,4	97,2	
Féminin	91,5	72,9	89,9	97,5	94,5	97,3	
Ensemble	91,3	74,4	89,8	97,4	94,4	97,3	

Comparativement à 2004, et comme il a été constaté lors de l'examen des taux d'analphabétisme, de grands efforts ont été consentis dans le domaine de la scolarisation des enfants de la préfecture. Ces efforts ont permis, durant la période intercensitaire 2004-2014, l'amélioration globale du taux de scolarisation de ces enfants de 8,3%: 27% en milieu rural et 7% en milieu urbain.

Le plus important effort est constaté en milieu rural et a profité particulièrement aux fillettes, pour lesquelles le taux de scolarisation est passé de 72,9% à 94,5%, soit une amélioration de près de 30%, contre 24% pour les jeunes garçons (de 76% à 94,4%).

Mais, malgré cet effort très louable, de grands efforts sur le plan éducatif doivent être entrepris afin d'aligner le niveau d'instruction de la population rurale sur celui de la population urbaine, non seulement en mettant en place les infrastructures nécessaires, mais en sensibilisant la population rurale quant à la nécessité de scolariser leurs enfants. Et c'est le rôle de l'ensemble des intervenants dans le domaine économique et social opérant au sein du monde rural à l'échelle de tout le Royaume.

15.2.2. Niveau d'étude de la population

La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

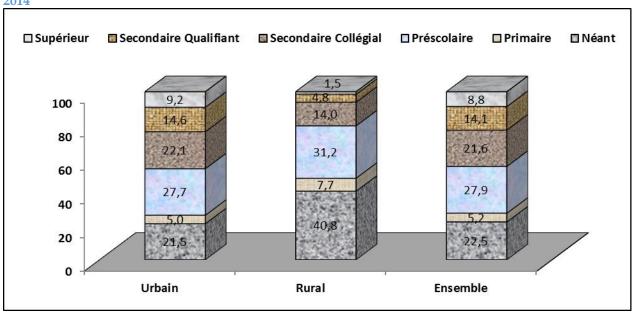
Le RGPH 2014, dévoile que 22,5% de la population âgée de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, soit presque la même proportion des personnes analphabètes.

Concernant la population ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, force est de constater que 6,7% de la population étudiée a déclaré avoir fréquenté le préscolaire, 36% ont fréquenté les classes primaires et 27,9% ont fréquenté les classes du niveau collégial. Celles ayant le niveau secondaire ou supérieur représentent respectivement 18,2% et 11,4.

Tableau 58: Population de la préfecture de Tanger-Assilah âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 (en %)

Niveau d'étude		RGPH 2004		RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	29,5	49,9	31,0	21,5	40,8	22,5
Préscolaire	5,7	7,2	5,8	5,0	7,7	5,2
Primaire	30,5	28,6	30,4	27,7	31,2	27,8
Secondaire collégial	17,7	10,2	17,1	22,0	14,0	21,6
Secondaire qualifiant	10,1	2,9	9,5	14,6	4,8	14,1
Supérieur	6,5	1,2	6,1	9,2	1,5	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 10: Population de la Préfecture âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2014



16. Enseignement

La mise à niveau des ressources humaines passe nécessairement par l'enseignement. C'est pourquoi ce secteur a toujours figuré en tête des préoccupations nationales étant donné son rôle crucial dans la formation des générations et leur préparation à accéder à la vie active.

Ainsi, le Maroc a franchi des étapes majeures dans la réforme et l'amélioration des statistiques de ce secteur, et ce par l'application des dispositions de la charte nationale de l'éducation de la formation. Toutefois, afin d'améliorer la rentabilité et la performance du système d'éducation, le plan d'urgence a été lancé.

L'enseignement à la préfecture de Tanger-Assilah a aussi largement évolué au cours des dernières années, soit par la création de nouveaux établissements, ou par l'évolution du nombre d'élèves scolarisés et du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement.

16.1. Enseignement préscolaire

L'infrastructure préscolaire préfectorale compte, durant l'année scolaire 2015-16, un total de 618 établissements, marquant une baisse de 36 établissements par rapport à l'année scolaire précédente. L'enseignement préscolaire traditionnel est le plus dominant avec 78% des établissements, se caractérisant par sa concentration en milieu urbain.

Tableau 59: Etablissements, salles et classes de l'enseignement préscolaire par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Type d'enseignement	Etal	Etablissements			Salles			Classes		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Traditionnel	414	66	480	972	83	1055	971	63	1034	
moderne	101	1	102	410	4	414	348	4	352	
Public	19	17	36	19	10	29	35	26	61	
Total	534	84	618	1401	97	1498	1354	93	1447	

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Les effectifs préscolarisés s'élèventà28 109 enfants dont 93% en milieu urbain. De même, 72% des effectifs sont scolarisés dans le préscolaire traditionnel, alors que le préscolaire moderne n'abrite que 24% des effectifs, suivi du préscolaire public avec 4%.

Ces effectifs sont répartis sur 1 447 classes à raison de 19 élèves par classe. Ainsi, les1 498 salles existantes couvrent le besoin de ces classes préscolaires.

Quant au taux de féminisation des scolarisés, il s'établi à 33% des élèves, étant plus fort enmilieu urbain (49%) comparativement au milieu rural pour lequel ce taux de féminisation demeure faible avec 16%.

Tableau 60: Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

	Urbain		Ru	Rural		Total	
	Total	dont	Total	dont	Total	dont	
	Total	filles		filles		filles	
Traditionnel	18 828	9 389	1 368	80	20 196	9 469	
moderne	6 745	3 152	82	34	6 827	3 186	
Public	681	337	405	188	1 086	525	
Total	26 254	12 878	1 855	302	28 109	13 180	

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

En matière d'encadrement, les effectifs préscolarisés sont encadrés par 1 515 éducateurs dont 86% de sexe féminin. Cette féminisation est une caractéristique de l'enseignement préscolaire urbain avec 92% d'éducatrices, alors que le taux de féminisation en milieu rural est de 30%.

Le taux d'encadrement se situe ainsi à une moyenne de 19 élèves par éducateur, étant plus élevé pour l'enseignement préscolaire public (27 élèves par éducateur) et faible pour l'enseignement préscolaire moderne (12 élèves par éducateur)

Tableau 61 : Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Type d'enseignement	Urbain		Rı	ıral	Total	
Préscolaire	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Traditionnel	826	798	83	7	909	805
moderne	539	451	27	14	566	465
Public	23	23	17	17	40	40
Total	1 388	1272	127	38	1 515	1 310

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

16.2. Enseignement primaire

Une importance primordiale a toujours été accordée à ce cycle d'enseignement à travers les efforts déployés pour promouvoir la scolarisation primaire et améliorer l'offre éducative de ce cycle aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une attention particulière aux filles surtout dans le milieu rural.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire préfectorale s'est établie, durant l'année scolaire 2015-2016, à 259 établissements et 68 unités satellites, dont une école communautaire sise à la commune rurale de Boukhalef. Cette offre se répartie entre 146 établissements publics et 113 privés.

Tableau 62: Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	dont écoles Communautaires	Satellites	Salles	Classes
Public	Urbain	119	0	7	1 504	2 283
	rural	27	1	61	290	321
	Total	146	1	68	1 794	2 604
Privé		113	-	-	1 515	1 211
Total		259	1	68	3 309	3 815

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

L'infrastructure primaire assure ainsi l'enseignement à 124 047 élèves dont 47% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 3 815 classes, à raison de 33 élèves par classe (37 élèves par classe pour le public et 22 dans le privé). Cette moyenne cache aussi des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont les plus encombrées avec 39 élèves/classe, contre 25 élèves par classe pour les classes primaires publiques dans le milieu rural.

Le nombre de salles se situant à 3 309 salles, ne couvre le besoin que de 87% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée. Ce phénomène est plus accentué dans les écoles publiques en milieu urbain avec un taux de couvrement de 66% des classes, contre 90% en milieu rural.

Tableau 63 : Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

		Ur	Urbain		ıral	Total	
	Type d'enseignement	Total	dont filles	Total	dont filles	Total	dont filles
	Public	88 849	42 252	8 158	3 812	97 007	46 064
Scolarisés	Privé	27 040	12 704	-	-	27 040	12 704
	Total	115 889	54 956	8 158	3 812	124 047	58 768
Nouveaux	Public	13 757	6 750	1 213	579	14 970	7329
inscrits	Privé	6 066	2 883	-	-	6 066	2 883
	Total	19 823	9 633	1 213	579	21 036	10 212

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Par ailleurs, l'enseignement primaire recevait, durant l'année scolaire 2015-2016, un effectif de 21036 nouveaux inscrits dont 71% aux établissements publics et 49% de filles.

En matière d'encadrement, la préfecture de Tanger-Assilah compte 4297 enseignants dont 67% sont de sexe féminin. Cet effectif traduit une moyenne de 113 enseignants pour 100 classes, une moyenne qui reste à la limite pour faire aux absences éventuelles du personnel enseignant. Cette situation est plus accentuée pour l'enseignement public urbain que rural pour lequel le nombre des classes égalise le nombre des enseignants, alors qu'au milieu rural, 114 enseignants se chargent de 100 classes.

Tableau 64: Personnel enseignant par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Type d'enseignement	Milieu	Total	dont femmes	Enseignants/ 100 classes
Public	Urbain	2 292	1 359	100
	rural	365	161	114
	Total	2 657	1 520	102
Privé		1 640	1 341	135
Total préfecture		4 297	2 861	113

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Sur un autre aspect, plusieurs efforts sont consentis pour alléger les charges sociales supportées par les familles, et qui constituent un facteur qui frêne la scolarisation des enfants issues des couches défavorisées. Dans ce sens, 54 cantines ont été à la disposition des élèves nécessitant une restauration sur place dont 91% sont consacrées aux élèves ruraux. Aussi le transport scolaire s'est chargé du transport de 140 élèves ruraux dont 74 sont des filles. De même, 95 712 élèves ont pu aussi bénéficié des fournitures scolaires durant l'année scolaires 2015-2016 avec un taux de couverture allant jusqu'à 77%, presque 100% des élèves ruraux ont pu avoir leur fournitures scolaires.

Tableau 65: Bénéficiaires du transport et fournitures scolaires, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Milieu	Cantines	Bénéficiaires	du transport scolaire	Bénéficiaires des fournitures scolaires		
	scolaires	Total	Dt filles	Total	Dt filles	
Urbain	5	0	0	87 587	41 691	
rural	49	140	74	8 125	3 795	
Total	54	140	74	95 712	45 486	

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

16.3. Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale a englobé durant l'année scolaire 2015-2016, 96 établissements dont 46 publics et 50 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 4 collèges.

Tableau 66: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Salles	Classes	En	seignants
					Total	Dont femmes
Public	Urbain	42	789	1 146	1 359	646
	rural	4	46	46	97	52
	Total	46	835	1 192	1 456	698
Privé		50	191	135	749	255
Total		96	1 026	1 327	2 205	953

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Avec 1 026 salles, ce nombre ne couvre le besoin que de 77% des classes, ce qui occasionne la sur occupation des salles. Ce phénomène est plus accentué dans les collèges

publics urbains avec un taux de couvrement de 69% des classes seulement, contre 100% dans les collèges publics ruraux, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Ces établissements assurent ainsi l'enseignement à 54 739 élèves dont 50% sont des filles, à noter aussi que 47% des filles rurales accèdent à l'enseignement public et 48% des filles au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah accèdent à l'enseignement privé.

Ces effectifs sont répartis sur 1 327 classes, soit une moyenne de 41 élèves par classe, ce qui dénote la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement. Les classes collégiales privées sont les plus encombrées que leur homologues publiques avec 45 élèves/classe, contre 41 élèves par classe.

Tableau 67 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Type d'enseignement	Milieu	Elèves	dont filles	Elèves /classes
Public	Urbain	46 935	23 448	41
	rural	1 729	805	38
	Total	48 684	24 253	41
Privé		6 055	2 911	45
Total		54 739	27 164	41

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Concernant les enseignants du cycle collégial, ils s'élèvent dans la préfecture de Tanger-Assilah à 2 205 enseignants dont 43% sont des femmes. Le ratio concernant le nombre d'enseignants par 100 classes, enregistre des disparités entre les deux types d'enseignement et entre les deux milieux de résidence. En effet, ce ratio qui est de 122 enseignants /100 classes dans l'enseignement public atteint 555 enseignants/100 classes dans le privé. Par milieu, 211 enseignants se chargent de 100 classes au milieu rural contre seulement 119 au milieu urbain.

D'autre part, un intérêt particulier est accordé aux opérations d'appui social au profit des élèves du collégial, notamment ceux issus du milieu rural en vue d'améliorer leurs conditions de scolarisation. Dans ce sens, durant l'année scolaire 2015-2016,291 élèves et 668 internes ont pu bénéficier respectivement des services des cantines scolaires

et internats, aussi le transport scolaire est procuré à238 collégiens issus du milieu rural. D'une autre part, pour alléger les charges sociales supportées par les familles, 1 916 élèves ont bénéficié des fournitures scolaires, tandis que 745 autres bénéficient de bourses d'études.

Tableau 68 : Bénéficiaires des cantines scolaires, des internats, des bourses et des fournitures scolaires, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Milieu	Bénéfici	aires des cantines scol	aires	Béne	éficiaires des interna	nts
Milleu	Total	Dt filles		Total		Dt filles
Urbain	0	0		451		224
rural	291	105		217		168
Total	291	105		668		392
Suite :						
Milieu –	Boursiers		Bénéficiaires	Bénéficiaires du transport		ournitures scolaires
Milleu –	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Urbain	456	236	0	0	147	71
Rural	289	240	238	89	1 769	880
Total	745	476	238	89	1 916	951

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

16.4. Enseignement secondaire qualifiant

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2015-2016, à 48 établissements à part égale entre le privé et le public. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain.

Tableau 69: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Salles	Classes	Ens	seignants
					Total	Dt femmes
Public	Urbain	24	608	719	1 301	498
	rural	-	-	-	2	1
	Total	24	608	719	1 303	499
Privé		24	232	158	624	144
Total préfecture		48	840	877	1 927	643

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Les 840 salles utilisées dans ces établissements couvrent le besoin de 96% des classes. Toutefois, le phénomène de sur-occupation des classes est plus accentué dans les établissements publics avec un taux de couvrement de 85% des classes contre 147% dans les établissements privés.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 29 555 élèves dont 53% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 877 classes, soit une moyenne de 34 élèves par classe, dénotant la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement, mais qui demeure un phénomène caractérisant les lycées publics urbains dans lesquels la moyenne est de 36élèves par classe.

Tableau 70 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Type d'enseignement	Milieu	Elèves	Dont filles	Elèves / classes
Public	Urbain	26 254	14 195	36
	rural	_	_	-
	Total	26 254	14 195	36
Privé		3 301	1 449	21
Total préfectoral		29 555	15 644	34

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

L'examen de la répartition des scolarisés selon les branches fait ressortir que l'orientation vers la branche « des sciences » est dominante avec plus de la moitié des effectifs, suivie de la branche « Lettres et sciences humaines » avec 33%, la « technologie » et l'« enseignement originel » en attirent 7% et 2% respectivement. A noter que ce classement est maintenu par sexe toutes les branches.

Tableau 71 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu et par branche, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Туре	Milieu	Lettres et			eignement riginel	Scie	nces	Techno	ologie
d'enseignement		т. г.1	dont	т. г.1	4	Т. (.1	dont	Т. (.1	dont
		Total	filles	Total	dont filles To	Total	filles	Total	filles
Public	Urbain	9 218	5 376	143	130	14 901	7 761	1 605	906
	rural	314	162	-	-	49	32	-	-
	Total	9 218	5 376	443	130	14 901	7 761	1 605	906
Privé		423	158	-	-	2 563	1 144	3 150	147
Total préfecture		9 641	5 534	443	130	17 464	8 905	1 920	1 053

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Le nombre d'enseignants du cycle secondaire qualifiant s'élève dans la préfecture de Tanger-Assilah à 1 927 enseignants dont 33% de femmes, ce qui traduit une moyenne confortable de 220 enseignants par 100 classes, soit 181 enseignants/100 classes pour les établissements publics urbains.

D'autre part, en termes d'opérations d'appui social au profit des élèves du secondaire qualifiant, on note que 741 lycéens bénéficient de bourses d'études, tandis que 705 autres sont logés dans les internats en vue de lutter contre les déperditions scolaires en allégeant les charges supportées par leurs familles.

Tableau 72 : Bénéficiaires des internats et des bourses, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2015-2016

Milieu	Boursiers		Bénéficiaires des	Bénéficiaires des internats		
	Total	Dont t filles	Total	Dont t filles		
Urbain	741	463	705	440		
rural	-	-	-	-		
Total	741	463	705	440		

Source : Recueil 2015, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

17. Enseignement supérieur et formation des cadres

17.1. Universités

Créée en 1982, l'Université Abdelmalek Esaâdi siège à la province de Tétouan. 11 établissements lui sont affiliés répartis entre les villes de Tétouan, Martil, Tanger et Larache, dont 8 sont à dominance scientifique ou technique. La préfecture de Tanger-Assilah abrite aussi la faculté des sciences juridiques Economiques et Sociales et la Faculté des Sciences et Techniques (FST).

Exprimée en places physiques, la capacité d'accueil des établissements de l'Université Abdelmalek Esaâdi s'élève à 34 549 places durant l'année universitaire 2014-2015, alors que pour les établissements implantés dans la préfecture de Tanger-Assilah, se situe à 14 772 places.

Tableau 73: Capacité d'accueil exprimée en places physiques par établissement, année universitaires 2014-2015

Ville	Etablissement	Capacité	Variation(%)(1)
		d'accueil	
Université A	Abdelmalek Essaâdi-Tétouan :	34 549	9,01
Tétouan	Faculté des Sciences	4700	11,9
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1099	-54,19
Martil	Faculté Poly disciplinaire	3137	33,17
	Ecole Normale Supérieure Tétouan	1625	0
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	3033	10,98
Tanger	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales	3792	9,22
	Faculté des Sciences et Techniques	5403	21,17
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	2454	0
	Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction	724	0
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	2399	118,29
Larache	Faculté Poly disciplinaire	4681	0
Université Ç	Quarouiyine -Fès :	1 502	0
Tétouan	Faculté OssolAd-dine	1502	0

Source : Statistiques universitaires 2014-2015, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres

(1) Variation par rapport à l'année 2013-2014

L'effectif global des étudiants qui poursuivaient leurs études à l'Université Abdelmalek Esaâdi durant l'année universitaire 2014-2015 s'élevait à 61910 étudiants soit une augmentation de 15% par rapport à l'année universitaire précédente. Ces effectifs sont constitués de 49% de filles, les étudiants étrangers étant au nombre de 1055. Quant aux établissements implantés dans la préfecture de Tanger-Assilah, ils ont accueilli 26190 étudiants dont les étudiantes représentent 50%.

Tableau 74 : Etudiants par établissement, année universitaires 2014-2015

			Etudiants	
Ville	Etablissement	Tous cycles	dont féminin	dont étrangers
Université	Abdelmalek Essaâdi-Tétouan	61910	30225	1055
Tétouan	Faculté des Sciences	7734	3632	238
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	929	464	30
Martil	Faculté Poly disciplinaire	11970	5370	32
	Ecole Normale Supérieure Tétouan	1487	694	8
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	10758	5524	32
Tanger	Faculté des Sciences Juridiq.Eco. et Sociales	18808	9426	488
	Faculté des Sciences et Techniques	4478	2208	134
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	1477	888	55
	Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction	341	152	1
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1086	471	35
Larache	Faculté Poly disciplinaire	2842	1396	2
Université	Quarouiyine -Fès	3132	1210	30
Tétouan	Faculté OssolAd-dine	3132	1210	30

Source : Statistiques universitaires 2013-2014, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres

Par cycle d'enseignement, on relève que hormis les 66% des étudiants qui suivent le cycle normal, 5226 d'entre eux sont inscrits au master et 3144 inscrits au cycle de doctorat. Ces valeurs sont respectivement de 64%, 2350 et 1909 au niveau des établissements implantés dans la préfecture de Tanger-Assilah.

Tableau 75 : Etudiants par établissement et par cycle d'enseignement, année universitaires 2014-2015

Ville	Etablicacoment	Nouveaux	Cycle	Master	Doctorat
ville	Etablissement	inscrits	Normale		
Universit	é Abdelmalek Essaâdi-	19644	53550	5226	3144
Tétouan :		19044	33330	3220	3144
Tétouan	Faculté des Sciences	1972	5695	1455	594
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	230	929	0	0
Martil	Faculté Poly disciplinaire	4816	11350	620	0
	Ecole Normale Supérieure Tétouan	173	1291	196	0
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	3668	9537	580	641
Tanger	Faculté des Sciences Juridiques Eco. et Sociales	6274	15674	1626	1508
	Faculté des Sciences et Techniques	1129	3587	490	401
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	340	1355	122	0
	Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction	•••	260	81	0
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	271	1055	31	0
Larache	Faculté Poly disciplinaire	771	2817	25	0
Université (Quarouiyine -Fès	849	2935	163	34
Tétouan	Faculté OssolAd-dine	849	2935	163	34

Source : Statistiques universitaires 2014-2015, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche

En matière d'encadrement, les étudiants de l'Université Abdelmalek Essaâdi sont encadrés par un effectif de 871 enseignants dont les femmes représentent 22%. Ces valeurs étant respectivement de 377 et 24% pour les établissements implantés dans la préfecture de Tanger-Assilah.

17.2. Instituts supérieurs

La préfecture de Tanger-Assilah abrite aussi deux instituts supérieurs qui permettent aux étudiants de suivre leurs études supérieurs à côté des établissements universitaires. Il s'agit de l'Institut Supérieur International de Tourisme et de l'Institut National d'Action Sociale. Ces deux instituts ont accueillis892 étudiants durant l'année 2014-2015, dont 66% de filles. Les lauréats étant de 261 étudiants dont 64% de filles.

Tableau 76: Etudiants et Lauréats des instituts supérieurs, préfecture de Tanger-Assilah, année universitaires 2014-2015

Tabletonia	Etudiants			Lauréats	
Instituts	Total	Dont filles	Total	Dont filles	
Institut Supérieur International de Tourisme	741	457	279	166	
Institut National d'Action Sociale	151	132	82	66	
Total	892	589	361	232	

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2015

18. Formation professionnelle

La formation professionnelle permet d'acquérir la qualification nécessaire à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle, pouvant faciliter l'insertion au travail, et ce en vue de répondre aux aspirations des jeunes d'une part, et aux exigences du marché de l'emploi d'une autre.

Ainsi, la formation professionnelle durant l'année scolaire 2014-2015, est accessible au niveau de la wilaya de Tanger via 98 établissements de formation dont 77 établissements privés et 21 établissements publics relevant de 5 départements formateurs, à savoir l'OFPPT, le Ministère de la Jeunesse et des sports, Le Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime, Le Ministère de la Justice, puis de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services (CCIS). L'ensemble de ces établissements offrent une capacité d'accueil globale de 22 863 places pédagogiques.

Tableau 77 : Etablissements de la formation professionnelle, Wilaya de Tanger, année scolaire 2014-2015.

Départements	CPQ	ISTEA	Total	
2 of three lies	Nbre	Nbre	Nbre	Capacité
Privé	31	46	77	4 185
Public :	9	13	21	18 678
OFPPT	2	9	11	17 308
M.Jeunesse	3	2	5	250
M.Artisanat	1	-	1	120
M.Pêche	1	-	1	400
M.Tourisme	1	1	2	500
Justice	1	1	1	100
Total	40	59	98	22 863

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Ces établissements ont accueillis 18 685 stagiaires durant l'année 2014-15 dont 83% dans les établissements publics. A noter le poids important de l'élément féminin avec une proportion de 40% de l'ensemble des stagiaires, particulièrement pour le secteur privé 56% alors que pour le secteur public, ce taux ne dépasse pas 36%.

Tableau 78: Effectif des stagiaires par secteur et département formateur, Wilaya de Tanger, année scolaire 2014-15

	Pι	ıblic	Pri	ivé	То	tal
Secteur	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Spécialisation	5 873	2 315	781	430	6 654	2 745
Qualification	2 408	686	245	207	2 653	893
Technicien	3 717	1 378	1 207	611	4 924	1 989
Technicien Spécialisé	3 479	1 217	975	553	4 453	1 770
Total	15 477	5 596	3 208	1 801	18 685	7 397

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Douze filières de formation sont offertes par les établissements de formation professionnelle dans la wilaya de Tanger (privés et publics confondus), toutefois, il est à relever que les filières « Electricité et Electronique », « Textile et Habillement »et« Administration, Gestion et Commerce », attirent les plus grands nombres de stagiaires avec 27% et 26% et 16% des effectifs respectivement.

Tableau 79: Effectif des stagiaires par secteur et par filières de formation; Wilaya de Tanger, année scolaire 2014-15

	Public		Privé		Total	
Filières de formation	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Administration, Gestion et Commerce	2002	922	933	478	2935	1400
Textile-Confection	4708	2417	210	189	4918	2606
Artisanat-Production	237	75	0	0	237	75
Tourisme-Hôtellerie	725	330	118	83	843	413
IMME	1144	12	0	0	1144	12
BTP	1286	58	42	27	1328	85
Agriculture	0	0	0	0	0	0
Electricitéélectronique	5072	1782	4	0	5076	1782
Transport-Logistique	303	0	441	94	744	94
Santé - Paramédicale	0	0	0460	372	460	372
Coiffure-Esthétique	0	0	804	461	804	461
TIC	0	0	196	97	196	97
Total	15 477	5 596	3 208	1 801	18 685	7 397

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

En 2015, l'effectif du personnel formateur se chargeant d'encadrer les stagiaires s'élève à 920 encadreurs dont 402 permanents et 518 vacataires, ce qui donne un taux d'encadrement d'un formateur pour 20 stagiaires.

19. Santé

19.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la préfecture de Tanger-Assilah se compose en 2015 de 40 formations, soit 1 hôpital général préfectoral (HGP), 3 hôpitaux spécialisés (HSP), 2 hôpitaux locaux et 34 centres de santé communaux dont 21 centres de santé urbains (CSU).

Tableau 80 : Hôpitaux publics de la préfecture de Tanger, 2015

Nom de l'hôpital	Catégorie	Capacité litière	Année de mise en service
Hôpital Mohamed V	HGP	250	1993
Duc de Tovar	HSP	136	1971
Errazi BniMakada	HSP	75	1965
Al Kortobi	HSP	85	1963
Assilah	HL	55	1962
Mohamed VI	HL	55	2006

Source : Délégation Provinciale du, Ministère de la Santé

Etant que les besoins en matière de santé ne cessent de s'accroître, les responsables de ce secteur au niveau préfectoral veillent à l'établissement d'une couverture hospitalière au niveau de toutes les communes et arrondissements. En effet cette couverture se répartit comme suit :

Tableau 81 : Centres de santé par commune et arrondissement de la préfecture Tanger-Assilah,2015

commune	CDTMR	CRPF	CSC	CSCA	CSU	CSUA	DR	LEHM	Total général
Tanger-Medina (Ar)	1				4			1	6
BniMakada (Ar)					5	1			6
Charf-Mghogha (Ar)					5				5
Charf-Souani (Ar)		1			5				6
Assilah					2				2
Gueznaia				1					1
Had Al Gharbia				1					1
Laaouama			1						1
Sahel Chamali			1						1
Sidi Lyamani				1					1
Al Manzla			1						1
AquouassBriech			1						1
Azzinate			1						1
Dar Chaoui				1					1
Total général	1	1	5	4	21	1	0	1	34

CSU Centre de santé urbain

CSUA Centre de santé urbain avec module d'accouchement

CSC Centre de santé Communal

CSCA Centre de santé Communal avec module d'accouchement

DR Dispensaire Rural

LEHM Laboratoire épidémiologique et d'hygiène de milieu

CDTMR Centre de diagnostic et de Traitement des maladies respiratoires

CRSR Centre de référence en santé roproductive

Quant à la capacité litière des hôpitaux publics de la préfecture de Tanger-Assilah, elle s'élève à 656 lits, traduisant une moyenne de 1522 hab/lit. Quant aux cliniques privées, leur nombre s'élève à 13 cliniques en 2015 avec une capacité litière de 369 lits.

19.2. Encadrement médical

L'encadrement sanitaire à la préfecture de Tanger-Assilah est assuré, en 2015, par 925 médecins dont 682 médecins exercent dans le secteur privé. Quant aux formations sanitaires publiques, elles sont encadrées par 233 médecins de différentes spécialités, dont 139 exercent dans le réseau hospitalier et 94 dans le réseau des soins de santé de base dont 91% exerçant dans le milieu urbain.

Tableau 82 : Répartition des médecins par spécialité et par secteur, 2015

Spécialité	Secteur public	Secteur privé
Anatomopathologie	2	2
Anesthésie-réanimation	5	5
Biologie	2	0
Cardiologie	3	17
Chirurgie générale	9	24
Chirurgie infantile	3	2
Dermatologie	2	8
Endocrinologie	1	4
Gastrologie	4	7
Gynécologie	10	34
Hématologie	2	0
Médecine générale	117	130
Médicine interne	4	4
Médecine de travail	2	0
Neurochirurgie	3	4
Néphrologie	2	5
Neurologie	1	2
Neuropsychiatrie	5	7
Ophtalmologie	3	18
ORL	4	12
Pédiatrie	5	17
Pneumo-phtésiologie	5	9
Radiologie	5	10
Rhumatologie	1	3
Santé publique	1	0
Traumato-orthopédie	6	10
Urologie	4	5
Autres spécialités	32	343
Total Préfectoral	243	682

Source : Délégation Provinciale du, Ministère de la Santé

Le nombre de médecins traduit ainsi une couverture médicale préfectorale de 92,5 médecins/100000habitants

De même, avec 168chirurgiens opérant dans les différentes spécialités dont 83% exerçant dans le privé. Par spécialité, la chirurgie dentaire reste la plus pratiquée avec 72% par rapport à l'ensemble des spécialités.

19.3. Encadrement paramédical

En 2015, le personnel paramédical public au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah compte 672 agents de santé, soit 523 infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), 139 infirmiers et 10 agents de santé breveté. Le réseau hospitalier s'accapare de 77% du personnel de la santé, alors que le réseau de soins de santé n'est que de 23% où 84% d'entre eux exercent dans les centres de santé urbains.

Tableau 83: Personnel paramédical public, 2015

Personnel paramédical	IDE	ASDE+ASBP	INF	Total
Total Préfectoral public	523	10	139	672
Dont exerçant :				
- réseau hospitalier	427	08	85	520
- réseau des soins de santé de base	96	02	54	152
•Urbain	18	01	47	128
•Rural	16	01	7	24

Source : Délégation Provinciale du, Ministère de la Santé

IDE : Infirmier diplômé d'Etat, ASDE : Agent de santé diplômé d'Etat, ASBP : Agent de santé Breveté principal

Tableau 84 : Couverture sanitaire par commune rurale, 2015

commune	Médecins généralistes	Pharmaciens	Infirmiers	Sages femmes	Dépôts de médicaments
HjarEnnhal	-	-	-	-	-
Dar Chaoui	1	-	2	1	-
Al Manzla	0	-	2	0	-
Azzinate	1	-	2	0	-
Laaouama	1	-	2	0	-
AquouassBriech	1	-	2	0	-
Had Al Gharbia	1	-	4	2	-
Sahel Chamali	1	-	1	1	-
Sidi Lyamani	2	-	3	2	-
Total	8	-	18	6	-

Source : Délégation Provinciale de la Santé

A constater que la commune rurale de Hjar Ennhal récemment constituée n'est pas touchée par cette couverture sanitaire. Aussi les pharmaciens et les dépôts de médicaments ne couvrent pas ces communes rurales. Les services du médecin généraliste est quasi présents dans toutes les communes sauf celle d'Al Manzla, alors que les

infirmiers couvrent presque toutes les communes.

19.4. Productions des établissements de santé

L'activité de la santé publique se manifeste, entre autres, dans les programmes sanitaires qu'elle mène de façon permanente

Ainsi, au cours de l'année 2015, 166937enfants âgés de 0 à59 mois ont bénéficié du programme national d'immunisation, dont 95% en milieu urbain et 5% en milieu rural. De même, la tranche d'âge 0-11 mois représente à elle seule, 99,9% du total des vaccinations.

Tableau 85: Activités du programme national d'immunisation, Préfecture de Tanger-Asilah, 2015

(Unité: Nombre de prises)

Milieu	B.C.G	I	D.T. C.P + polio+	- POLIO	VAR			
wiffed	D.C.G	1ère	2éme	3éme	= TOLIO	VAK		
programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois								
Urbain	22649	22997	23045	23081	22649	21327		
Rural	1246	1366	1362	1386	1246	1363		
Ensemble	23895	24363	24407	24467	23895	22690		
programme national d'immunisation des enfants âgés de 12-23 mois								
Urbain	2	1	1	4	0	165		
Rural	0	0	0	0	0	0		
Ensemble	2	1	1	4	0	165		
programme national d'immunisation des enfants âgés de 24-59 mois								
Urbain	0	0	0	0	0	1		
Rural	0	0	0	0	0	0		
Ensemble	0	0	0	0	0	1		

Milieu		Hépatite					
Willeu	1	2	3	Total	— Total		
programme national d'immunisati	on des enfants âgés de 0-	11 mois					
Urbain	20966	532	746	22244	157992		
Rural	766	22	14	802	8771		
Ensemble	21732	554	760	23046	166763		
programme national d'immunisati	on des enfants âgés de 12	2-23 mois	-				
Urbain	0	0	0	0	173		
Rural	0	0	0	0	0		
Ensemble	0	0	0	0	173		
programme national d'immunisation des enfants âgés de 24-59 mois							
Urbain	0	0	0	0	1		
Rural	0	0	0	0	0		
Ensemble	0	0	0	0	1		

Source : Délégation Provinciale du, Ministère de la Santé

B.C.G: Bacille de Calmette et Guerin (vaccin anti-tuberculeux)

D.T.C.P: Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite V.A.R: Vaccin Anti-Rougeoleux

D'autre part, le programme national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement de planification familiale a concerné11990 femmes nouvellement inscrites réparties à raison de 91% en milieu urbain et 9% en milieu rural.

Tableau 86: Activités du programme national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement, Province de Tanger, 2015

Milieu	Nouvelles inscriptions	Dont le premier trimestre de grosse	Nombre de grosse à risque dépistés	Femmes examinées en post- natal
Urbain	10 955	5 841	2 164	16 790
Rural	1 035	538	187	1 070
Ensemble	11 990	6 379	2 351	17 860

Source : Délégation Provinciale du, Ministère de la Santé

20. Jeunesse et sports

L'encadrement des jeunes par la promotion d'activités sportives et culturelles, constitue l'une des principales vocations du secteur de la jeunesse et des sports, dans l'objectif de leur protection contre la délinquance et l'exclusion, ainsi que la découverte de jeunes talents participant à la prospérité du sport marocain tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Ainsi, la préfecture de Tanger –Assilah abrite au total 63 installations sportives dans sept disciplines afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives diversifiées, ce qui traduit une densité d'un établissement pour presque 16 000 habitants.

Tableau 87 : Installations sportives, préfecture de Tanger-Assilah, année 2015

Installations	Nombre d'installations
Le grand stade	01
Terrains de Football gazonnés	05
Terrains de Football	02
Terrains de Basket-ball	09
Terrains de Hand ball	04
Terrains de Volley ball	02
Clubs de Tennis	02
Terrains de Football à proximité et	
INDH	32
Parcours de Golf	01
Salles Omni Sport couvertes	01/02
Salle Couverte Polyvalente	01
Piste d'Athlétisme (6 couloirs)	02
Base nautique	01
Total préfectoral	63

Source : Délégation Préfectorale de la Jeunesse et des Sports

Dans le même sens, la préfecture compte, en 2015, 271 clubs sportifs adhérents aux fédérations correspondantes, distribuées sur 15 disciplines, renfermant 8 432 adhérents dont ceux pratiquant le foot atteignent 53%. Ces clubs sont répartis comme suit:

Tableau 88 : Clubs sportifs selon la fédération, préfecture de Tanger-Assilah, année 2015

Fédération	Nombre de clubs	Adhérents
Foot ball	42	4500
Basket ball	03	500
Hand ball	02	65
Athlétisme	04	342
Volley-ball	01	50
Boxe	01	20
Cyclisme	03	68
Rugby	02	45
Pétanque	01	-
Tennis	02	-
Echec	04	-
Teakuando	45	652
Full contact	25	460
Body Bolding	66	762
Kricket	02	48
Golf	01	-
Karate	66	920
Automobile	01	-
Total Préfectoral	271	8432

Source : Délégation Préfectorale de la Jeunesse et des Sports

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes. Dans ce sens, en 2015la préfecture de Tanger-Assilah a abrité7 foyers féminins comptant 630 bénéficiaires, 4 jardins d'enfants abritant 210 enfants bénéficiaires dont 105 filles, et 8 maisons de jeunes comptant 14 220participants dont 5100 aux activités normales et 9120 aux activités de rayonnement.

Tableau 89 : Etablissements de la jeunesse et des sports, préfecture de Tanger-Assilah, année2015

Etablissements	Nombre
- Foyers Féminins	
. Foyers	7
. Bénéficiaires	630
- Jardins d'enfants	
. Etablissements	4
. Nombre d'enfants	210
. Jardinières	7
- Maison de jeunes	
. Etablissements	8
. Participants aux activités normales	5 100
. Participants aux activités de rayonnement	9 120

Source : Délégation Préfectorale de la Jeunesse et des Sports

20.1. Cité des sports

Dans le cadre du programme Tanger-Métropole, SM le Roi Mohammed VIa inauguré en 2014 une cité des sports multidisciplinaire. Baptisée sur une superficie de74 ha, et avec un montant global de 600 millions de dirhams, cette cité vient combler le manque des jeunes en activités sportives et contribuer à l'épanouissement des jeunes et au développement de leurs aptitudes sportives et à leur prémunition contre les différents aspects de délinquance.

La cité des sports renferme un complexe de tennis, piscine olympique, terrain de football et d'autres équipements d'accompagnement; hôtel, clinique sportive et une zone d'animation abritant un mall commercial réservé exclusivement aux articles sportifs.

21. Entraide nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées, et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de ses 54centres implantés dans le territoire préfectoral.

Son action cible aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation difficile, et ce par le biais de ses 8 programmes.

Tableau 90 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2015

Programme	Centres	Bénéficiaires	Personnel encadrant	Dont celui de E.N
Centres d'Education et de Formation	10	943	66	35
Jardins d'enfants	9	468	26	9
Centres de Formation Professionnelle	1	137	8	8
Bienfaisance	9	540	140	7
Centres pour Handicapés	3	165	63	1
Mal Voyants	11	191	76	0
Dar Al Mouaten	1	0	7	3
Alphabétisation	11	235	12	4
Ensemble	55	2679	398	67

Source : Délégation Préfectorale de l'Entraide Nationale

✓ Centres d'Education et de Formation (CEF)

La préfecture de Tanger-Assilah abrite 10 centres d'Education et de Formation, comptant943 bénéficiaires. Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services.

✓ Jardins d'enfants

L'Entraide Nationale apporte aussi son soutien aux enfants à bas âges. En effet, on compte 9 établissements assurant le suivi de 468 enfants,

✓ Programme de formation professionnelle

D'autre part, la préfecture de Tanger-Assilah abrite 1 centre de formation professionnelle accueillant 137 élèves. Le but de ces centres étant l'apprentissage de différents métiers aux jeunes en situation difficile, déscolarisées ou en rupture de scolarisation, âgés de 15 ans et plus.

✓ Bienfaisance

Dans son programme d'action sociale, l'Entraide Nationale au niveau préfectoral mène des actions de bienfaisance aux personnes démunies. Avec ses 9 centres qui assurent ce service à 540 personnes, ce programme compte réduire la pauvreté et vulnérabilité dans la préfecture.

✓ Centres pour handicapés

La préfecture de Tanger-Assilah compte 3 centres pour handicapés accueillant 165 bénéficiaires. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, l'habillement et l'hygiène, les soins sanitaires de base, la rééducation, la formation, etc.

✓ Protection des malvoyants

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'accueil et le renforcement des capacités des malvoyants. En effet les personnes malvoyantes qui adhèrent à l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc, bénéficient au niveau de la préfecture de 11 associations et coopératives assurant le soutien de 191 bénéficiaires, encadrés par 76 personnes.

✓ Centres Dar Al Mouaten

La préfecture de Tanger-Assilah compte 1centrede Dar Al Mouaten sans héberger de bénéficiaire.

✓ Programme : Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation

fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la préfecture compte 11 espaces d'alphabétisation accueillant 235 bénéficiaires sous l'encadrement de 12 encadrants.

✓ Programme d'aide en nature

Au cours de l'année 2015, dans le cadre du programme de l'aide en nature qui consiste en une aide permanente aux personnes handicapées qui adhèrent à l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc, ce programme a permis la distribution de 955 Kg de farines et 955 litres d'huiles sans oublier les autres denrées alimentaires (Blé, farine...etc.) d'un poids presque de 98 tonnes.



















Direction Régionale de Tanger- Tétouan-Al Houceima Angle Bd Youssef Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart- B.P 104- Tanger

Tél. 05 39 94 06 98 / Fax: 05 39 94 03 64

Email: hcptanger@yahoo.fr

www.hcp.ma/region-tanger